Formations Unapei 2014



ISBN : 2-35001-040-6

Directeur de la publication : Thierry NOUVEL
Responsable de la rédaction : Lionel BERTHON
Conception graphique : Lauriane AMIRAULT - Maquette : GAYA Graphisme et Communication
Impression : Sipap Oudin
Photo de couverture : © Romain Beaumont
Photos d'intérieur : © Romain Beaumont, © Aurélien Langlais, © Jérôme Pallé, © François Richir

« Le pouvoir d'agir » est l'objectif que les associations affiliées à l'Unapei ont décidé de se fixer en plébiscitant un projet associatif global à Marseille en mai 2013. Ce pouvoir d'agir pour prendre corps doit se décliner et être porté par l'ensemble des composantes de notre mouvement. La formation en est un des rouages essentiels.

Notre objectif depuis plus de 50 ans est de donner les moyens à chacun d'entre nous de promouvoir la citoyenneté des personnes handicapées intellectuelles et de toutes les personnes rencontrant des difficultés de compréhension, de prise de décision ou de représentation. Depuis plus de 10 ans, l'Unapei est convaincue que cette promotion ne peut passer que par les personnes qui vivent au quotidien ces difficultés, les personnes handicapées elles-mêmes.

Les formations de l'Unapei prennent en compte trois éléments fondamentaux : la réponse à la convention internationale des droits des personnes handicapées ; la réponse aux difficultés rencontrées dans la vie quotidienne que ce soit pour les personnes handicapées, les parents, les professionnels et les responsables associatifs ; la nécessité de disposer de formations sur mesure pour toujours s'adapter aux contextes locaux et aux objectifs et projets associatifs de chacun.

Pour pouvoir agir efficacement, formons nous, car les diplômes et la bonne volonté ne suffisent pas. C'est parce que nous serons mieux formés, plus conscients des enjeux qui dépassent notre sphère d'action quotidienne que nous pourrons réellement être utiles à la cause que nous défendons. Les outils techniques ne sont pas suffisants pour franchir les obstacles qui se lèvent toujours plus nombreux en essayant de nous persuader que notre combat n'est pas raisonnable parce que notre pays n'a plus assez d'argent.

La dignité et la citoyenneté ne sont pas négociables. La dignité et la citoyenneté ne sont pas seulement une affaire d'argent. Comment accepter que 53 ans après le début de notre aventure commune pour nos enfants, beaucoup de jeunes restent à la maison sans école (adaptée ou non), sans travail, sans activités, sans relations sociales ? Comment accepter que les plus anciens, ceux qui vieillissent, soient placés dans des structures en totale rupture avec leurs habitudes quotidiennes ? Les formations de l'Unapei sont autant d'outils pour se sentir capable d'agir dans notre formidable aventure humaine et collective. C'est le but de notre offre de formation qui comporte cette année plus de 20 nouveaux modules destinés aux dirigeants associatifs, aux professionnels, aux personnes handicapées, aux familles et aux bénévoles. Vous découvrirez par exemple : des actions de coaching pour les présidents et directeurs généraux d'associations ; des actions de sensibilisation aux risques liés à la vie quotidienne destinées aux personnes handicapées ; des formations sur le droit des aidants familiaux ou l'organisation des ressources et du patrimoine destinées aux familles et aux bénévoles ; une session sur le handicap psychique en direction des professionnels.

Le centre de formation de l'Unapei, le conseil d'administration et la direction générale espèrent ainsi toujours mieux répondre à vos attentes et élargir votre champ de curiosité. En nous formant, cultivons notre pouvoir d'agir.

Christel PRADO,
Présidente de l'Unapei

Thierry NOUVEL,
Directeur général de l'Unapei

Les dispositifs de formation pour les bénévoles

A. LE CADRE GÉNÉRAL

Être bénévole au sein d'une association du Mouvement nécessite souvent un engagement important mais aussi de plus en plus de compétences. Cela entraîne notamment un besoin en formation adaptée et une grande disponibilité qui doit être valorisée.

Aussi, bien qu'encore insuffisants, il existe actuellement un certain nombre de dispositifs favorables permettant à l'ensemble des bénévoles y compris les bénévoles dirigeants associatifs de pouvoir s'investir au mieux au sein de l'association. De nombreux organismes proposent des formations en direction des bénévoles et dirigeants associatifs bénévoles (par exemple : formation sur le management associatif…).

B. LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Prise en charge sur les fonds de la formation professionnelle

La formation des bénévoles peut, sous certaines conditions, être prise en charge sur les fonds de la formation professionnelle. En effet, le Code du travail assimile à des actions de formation destinées aux salariés d'une association, celles à destination d'un public de bénévoles, sous réserve qu'elles aient pour objet la formation à l'exercice de leurs responsabilités dans le mouvement coopératif, associatif ou mutualiste (Art. L6331-20 du Code du travail). En pratique, il est préférable de vous rapprocher de votre organisme collecteur agréé (OPCA) pour connaître les modalités concrètes liées à cette possibilité.

Lorsqu'on exerce une activité salariée, on peut également obtenir un financement via le recours au Droit Individuel à la Formation (DIF), au Congé Individuel de Formation (CIF), ou encore à la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). Dans tous les cas, l'initiative appartient au salarié mais l'acceptation reste tributaire de la bonne volonté de l'employeur.

Financement d'actions de formation via le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)

Le FDVA est un dispositif financier de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement. Les concours financiers sont destinés principalement à la formation des bénévoles élus ou responsables d'activités. Pour en savoir plus, consulter la circulaire N°DJEPVA/DJEPVAB2/2012/15 du 29 février 2012 relative au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) et à l'utilisation de ses crédits déconcentrés.

http://www.associations.gouv.fr/1264-subventions-attribuees-pour-2013.html

Les actions financées par les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales considèrent souvent la vie associative comme un axe important de développement de la cohésion sociale. Les Conseils Régionaux et les Conseils Généraux proposent ainsi des formations destinées aux responsables associatifs. Vous pouvez consulter à cet effet les sites internet de votre conseil général, de votre conseil régional ou bien le site de CPCA (Conférence Permanente des Communautés Associatives) de votre région.

C. LES DISPOSITIFS DE QUALIFICATION

La VAE ouverte à l'activité bénévole

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 a ouvert la VAE à l'activité bénévole. Il faut justifier d'une expérience de 2400 heures sur une période d'au moins 3 ans en lien direct avec le diplôme ou le titre souhaité. La validation sanctionnée par un diplôme est obtenue après évaluation par un jury des connaissances, aptitudes et compétences.

Accompagnement et conseil

Le Centre de formation de l'Unapei peut vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets et vous conseiller sur les thématiques suivantes :

- **PILOTAGE ET GESTION**
- **ACTION ASSOCIATIVE**
- **GOUVERNANCE ASSOCIATIVE**
- **ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT (management, conduite de projets, coaching...)**

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS ET DE THÉMATIQUES TRAITÉES DANS CE CADRE

- *Gouvernance associative : état des lieux du fonctionnement et de l'organisation de l'association/ aide à la mise en place d'une nouvelle gouvernance associative, élaboration de projets associatifs, ...*
- *Rapprochement associatif : fusions d'associations/coopération et mise en commun de moyens entre associations*
- *Accompagnement d'associations : diagnostic organisationnel, accompagnement du changement, ...*
- *Aide à la formalisation d'une réponse à un appel à projet*

LE COACHING COMME ACCOMPAGNEMENT

En 2014 l'offre de formation se diversifie encore. Le centre de formation souhaite répondre de manière personnalisée à certaines demandes d'accompagnement. Une offre d'accompagnement de type coaching est donc proposée aux dirigeants associatifs.

Le coaching correspond à un mode de formation individuelle et personnalisée efficient, dont le contenu est adapté à chaque dirigeant, et au contexte associatif.

Deux propositions de coaching concernent notamment les Présidents et les Directeurs Généraux d'Association (voir la partie Dirigeants d'Association, référence CO1 et CO2).

Sur le fonctionnement du Centre de formation de l'Unapei

En 2013, les associations ont sollicité le centre de formation pour des formations « sur-mesure ». Voici quelques exemples de projets de formation construits sur la base de cahier des charges :

- **FORMATION SUR LES DROITS DES PERSONNES ACCUEILLIES (LOI DU 2 JANVIER 2002)**
- **FORMATION DE PERSONNES RESSOURCES SUR LA THÉMATIQUE : « Les allocations, les revenus du travail et la compensation »**
- **LE RÔLE DE L'ENCADREMENT DANS L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE**
- **ACCOMPAGNER L'ACCÈS AUX DROITS - POSTURES ET PRATIQUES**

En effet, l'équipe du centre de formation de l'Unapei a à coeur de répondre de manière personnalisée aux demandes de formation des associations.

La réception et le traitement de cahiers des charges de formation construits par les associations sont, de ce fait, toujours possibles.

INFORMATION SUR LES TARIFS DES FORMATIONS (TARIF ADHÉRENT-TARIF NON ADHÉRENT)

Les associations affiliées à l'Unapei bénéficient d'un tarif préférentiel.
Pour les non adhérents, le tarif en vigueur est majoré de 20%.

Exemple :

Prix	**1 050 €**	**ADHÉRENT**
	1 260 €	**NON ADHÉRENT**

Pour une formation « intra » ou sur site

Autre exemple :

Prix	**110 €**	**ADHÉRENT**
	132 €	**NON ADHÉRENT**

Pour une formation « inter » au siège ou en région

Présentation des intervenants

L'équipe du centre de formation

- Lionel Berthon, directeur du Pôle Mouvement Unapei
- Jeanine Danquin, chargée de formation
- Barbara Renault, assistante du centre de formation et du pôle Mouvement Unapei

Les intervenants Unapei

- Aude Bourden, chargée du développement des activités professionnelles
- Sébastien Breton, chargé de la protection juridique
- Coralie Beylot, attachée de presse
- Bérengère Chatellier, chargée du droit des associations et des établissements
- Fatmata Diallo, chargée des ressources et du droit patrimonial
- Cécile Drouet, chargée de projets (recueil des besoins)
- Claire Grisard, chargée de projets accessibilité
- Yann Le Berre, responsable projets évaluation-qualité
- Prisca Lenzeele, chargée de l'enfance et de la scolarisation
- Hélène Le Meur, responsable du département droit de la personne handicapée
- Hervé Louis, chargé de gestion des établissements et services médico-sociaux
- Cindia Martin, conseillère en droit de la compensation
- Sandrine Paniez, responsable du service accessibilité
- Séverine Ragon, responsable du département établissements et services
- Catherine Simoniello, responsable projets action associative

Les intervenants extérieurs

- Hugo Ancarola, formateur
- Pascal Arribe, directeur de l'association tutélaire du Val-d'Oise (ATIVO)
- François Barissat, Président de l'association ISAAC
- Patrick Bertho, directeur de l'association tutélaire d'Ille-et-Vilaine
- Sylvie Bonniot, consultante, coach Médiation Management
- Didier Chapeau, directeur d'association
- Laurent Cocquebert, avocat
- Catherine David, psychosociologue consultante Réseau Tiers Consultant
- Alain Defer, secrétaire général de la commission centrale d'aide sociale
- Anne-Myrtille Dubois, directrice d'ARABESQUE
- Marie-Sophie Dumon, consultante-formatrice
- Béatrice Dupire-Quint, formatrice UDAPEI du Nord
- Laetitia Duriez,consultante-formatrice
- Pascal Duytsche, président des Papillons Blancs de Dunkerque
- Alexandra Fernandès, formatrice
- Virginie Fillon, coordinatrice Axe formation-insertion, Axe compétences
- Hervé Garrault, directeur de l'association ADEMA
- Christian Heurtier, responsable pôle médico-social GEPRIF
- Frédéric Hild, conseil en gestion de patrimoine, formateur-consultant Jiminy Conseil
- Jean Lambert, consultant ADEMA
- Lucile Leblay, chef projet ARABESQUE
- Sébastien Lecomte, formateur multimédia et handicap
- François Lecomte, président de l'Apei l'Envol
- François Lerasles, formateur-consultant Actions-H
- Yannick Lhermite, formateur Axe formation-insertion, Axe compétences
- Dr. Monique Martinet, AIR (Association Information Recherche)
- Didier Mauger, formateur-consultant, Pluriel-Formation-Recherche
- Françoise Mille, formatrice
- Thierry Musiol, formateur-consultant ANDESI
- Pierre Naitali, avocat
- Marie-Hélène Nepveu, psychologue
- François Noble, directeur ANDESI
- Sandrine Picard, psychologue
- Guillaume Quercy, directeur-adjoint à la MDPH 77
- Dominique Rabet, formatrice D.R. consultant
- François Richir, directeur général de l'association tutélaire du Nord (Atinord), chargé de mission Unapei
- Laurence Rougé, consultante et formatrice Environnement Santé et Développement Durable
- David Sauzé, formateur Axe formation-insertion, Axe compétences
- Martine Van Peene, directrice-associée CAPITAN
- Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale
- François Zittoun, psychothérapeute

Les partenariats

- Axe Formation Insertion



- Axe compétences



- Actions H



- Permanence du Jard-Osmose



- AIR Association Information recherche



- Adapei du Bas-Rhin



- CAPITAN



- Préva Conseils



- Pluriel Formation Recherche



- Geprif



- Andesi



- APF Formation



- Arabesque



- Médiation Management



- Réseau Tiers Consultants



- CEREHM - Centre de Ressources et d'innovation Mobilité Handicap



- AGAP Formation



- CRMH - Centre de Ressources Multihandicap



- Interface HANDICAP



- ADEMA



- Ingéniérie durable



- Jiminy Conseil



- FAF : Fédération des Aveugles de France



- Unafam



- MDSF : Mouvement des Sourds de France



- Causes & Co



- MSA Services



Sommaire

LA FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PH)

L'ACCESSIBILITÉ (AC)

LA FORMATION DES FAMILLES ET DES BÉNÉVOLES (FB)

La formation
DES PERSONNES HANDICAPÉES



Vie quotidienne, vie sociale

Vie professionnelle

Accès à la santé

Mobilité/Se déplacer dans la cité

VOIR AUSSI :







Construire mon projet d'accompagnement personnalisé

OBJECTIFS

- Mieux comprendre l'utilité du projet d'accompagnement personnalisé
- S'approprier la démarche projet personnalisé
- S'impliquer dans la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé

CONTENU

- Présentation de ce que dit la loi sur le projet personnalisé
- Présentation de la démarche d'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de l'établissement
- Les actions du projet
- Ma place en tant que personne accompagnée
- Le rôle des personnes qui entourent et accompagnent la personne handicapée

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges à partir d'exemples issus de la vie quotidienne

ModALités

Intra : sur site
1 à 2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH1

Participer au conseil de la vie sociale de l'établissement

OBJECTIFS

Identifier les marges de manœuvre d'expression et de participation pour les personnes handicapées mentales accueillies en établissement, par l'intermédiaire du CVS

CONTENU

- **Le cadre juridique du CVS**
  - La participation des personnes accueillies et celle de leurs familles au fonctionnement des établissements d'après la loi du 2 janvier 2002
- **Présentation du CVS et de son fonctionnement**
  - Conditions d'éligibilité, composition
  - Le rôle des différents membres
  - Contenu du règlement intérieur du CVS
  - Fonctionnement et animation du CVS
- **Les compétences du CVS**
  - En matière de consultation et de proposition
  - Les délibérations et le relevé des conclusions du CVS

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges et mises en situation

ModALités

Intra : sur site
1 à 2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH2

Être autonome et responsable avec l'outil internet

OBJECTIFS
Permettre aux personnes accompagnées d'accéder à l'outil internet de manière autonome et responsable

CONTENU
- **Comprendre l'origine des difficultés rencontrées dans l'utilisation d'internet**
  - Etat des lieux des pratiques de chacun
  - Tour d'horizon de l'utilisation d'internet
  - La protection des informations individuelles
- **Comprendre la portée des opérations réalisées par internet qui engagent la responsabilité**
  - L'utilisation d'un pseudo
  - Les données personnelles et leur non divulgation comme protection
- **Résoudre les difficultés rencontrées dans l'utilisation de leur boîte mail ou dans la recherche d'informations, etc.**
  - Envoi, réception de mails
  - Les mails frauduleux, spams et hoaxes
  - Qu'est-ce qu'un site fiable ?
  - Les pièges à éviter

PUBLIC
Personnes handicapées

PÉDAGOGIE
Exposés, exercices et mises en situation

Modalités
Intra : sur site
1 à 2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 500 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH3

En collaboration avec


Connaître mes droits en tant que majeur sous tutelle ou curatelle

OBJECTIFS
Apporter des réponses aux situations des personnes handicapées sous tutelle ou sous curatelle concernant leur situation de personne protégée

CONTENU
- **Connaître le fonctionnement global de la tutelle et de la curatelle**

  Présentation de la mesure et des conditions d'entrée dans la mesure
- **Connaître la différence entre le statut de la tutelle et celui de la curatelle**
  - Les situations de tutelle
  - Les situations de curatelle
- **Identifier les droits civils**

  Mariage, divorce, vote, succession
- **Identifier les droits à disposer de son argent**
  - Le rôle du tuteur, du curateur
  - Les relations avec le tuteur ou le curateur
- **Identifier les droits en matière de santé**

  Ce qui peut être décidé seul, ce qui nécessite l'avis (l'accord) du tuteur

PUBLIC
Personnes handicapées

PÉDAGOGIE
Exposés et jeu de questions-réponses.

Modalités
Intra : sur site
1 jour réalisable en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH4

La gestion du budget |

OBJECTIFS

- Favoriser la gestion de son budget
- Etendre l'autonomie et la confiance en soi
- Exercer ses facultés d'adaptation
- Amener à une meilleure compréhension et appréhension de son environnement au quotidien

CONTENU

- **Les documents administratifs du quotidien**
  - La rémunération : comprendre sa fiche de paie
  - La sécurité sociale
  - Les factures
- **Les services administratifs et leur fonctionnement**
- **Gérer ses différents moyens de paiement**
  - Les espèces, le chéquier, la carte bancaire
- **Les droits et obligations du consommateur**
- **Le budget : qu'est-ce qu'un budget ? Comment le concevoir et le gérer ?**
  - La notion de « cher » et de « pas cher »
- **L'épargne, les relations avec la banque : le guichet, comment retirer l'argent dans un distributeur ?**
- **Les achats : à crédits, par correspondance, sur internet**

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, mises en situation, simulations, jeux de rôles

Modalités

Intra : sur site
2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH5

EN COLLABORATION AVEC



Vie affective et sexuelle |

OBJECTIFS

- Favoriser l'expression, la mise en mot et la communication sur l'affectivité et la sexualité
- Etendre l'autonomie et la confiance en soi
- Permettre à la personne handicapée de se considérer comme être sexué ayant des désirs et pouvant communiquer ses émotions

CONTENU

- **Les émotions**
  - Comment reconnaître, décrypter et partager les sentiments ? : la tendresse, la sensualité, l'amour, l'envie, le désir, le plaisir…
- **Le corps**
  - Schéma corporel et connaissance de l'anatomie
- **La contraception**
- **Questions d'Amours :**
  - Qu'y a-t-il derrière la multitude des termes : faire l'amour, coup de foudre, flirts, passions, désirs, besoins, sentiments amoureux ?
- **La relation aux autres**
  - Les différents types de lien : amical, amoureux, familial, professionnel
- **La sexualité féminine et masculine**
  - Attitude et comportement face et avec l'autre
- **Du désir au plaisir**
  - Mieux vivre sa sexualité, c'est d'abord mieux se connaître

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Exposés, jeu de questions-réponses, travail autour des représentations, mises en mots

Modalités

Intra : sur site
2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH6

EN COLLABORATION AVEC



Ecrire en facile à lire et à comprendre |

LA FORMATION PERMET DE :

- Améliorer l'accès à l'information écrite
- Ecrire des documents avec les règles du « Facile à lire et à comprendre »
- Participer à l'écriture de documents écrits faciles à lire et à comprendre
- Evaluer les documents écrits en « Facile à lire et à comprendre » et vérifier que les documents sont écrits en « Facile à lire et à comprendre »

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- La présentation des lois pour accéder à l'information écrite
- Les règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- Les difficultés des personnes handicapées mentales pour lire et comprendre les informations écrites
- La participation des personnes handicapées mentales à l'écriture de documents facile à lire et à comprendre
- L'évaluation et la vérification des documents

PUBLIC

Personnes handicapées avec des professionnels, des parents, des administrateurs, des bénévoles

PÉDAGOGIE

Apprentissage des règles du « Facile à lire et à comprendre », exercices à partir des documents amenés par les stagiaires

Modalités

Intra : sur site
2 jours consécutifs ou non
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 12 personnes maximum

NOUVEAU — Réf. PH7

J'ose m'exprimer |

Vous participez à des jeux de caméra et de scène avec un comédien. Vous apprenez à exprimer ce que vous ressentez et avez envie de sortir de vous-mêmes par la parole, avec votre corps et votre imagination grâce à différentes activités artistiques. Vous prenez conscience de votre voix, de votre image, de votre identité et de votre personnalité.

OBJECTIFS

- Apprendre à mieux se connaître, à se valoriser et prendre confiance en soi
- Se mobiliser autour d'une action et réfléchir par la pratique, sur la création d'images
- Avoir une autre perception de son environnement

CONTENU

- **Module 1 : Travail sur sa propre image**
  - Par le jeu d'acteur, devant et derrière la caméra
  - Travail d'analyse individuelle et en groupe
- **Module 2 : Favoriser l'expression et l'individualité de chacun**
  - Création individuelle (portraits, autoportrait, présentation)
  - Ouverture sur le monde
  - Développement de l'autonomie de l'individu, affirmation d'une identité
- **Module 3 : Communication vers l'extérieur**
  - Travail collectif, détermination des rôles de chacun
  - Visionnages de documentaires, débats
  - Diffusion publique
  - Création d'un DVD individuel pour chaque participant

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Ateliers d'exercices collectifs, apports de techniques et d'outils pratiques, échanges d'expériences, jeux de rôles, évaluation et autoévaluation tout au long de la formation

Modalités

Intra : sur site
5 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH8

EN COLLABORATION AVEC





Mon avenir me concerne

OBJECTIFS

- Affiner ses attentes, besoins, désirs et y mettre des priorités
- Repérer et mobiliser les personnes ressources et les services qui peuvent vous aider à trouver des solutions

CONTENU

Vous réfléchissez sur votre avenir :

- En parlant de vos souhaits
- En vous posant des questions
- En recherchant des informations sur :
  - le logement
  - la formation
  - le travail
  - les loisirs

PUBLIC

Les personnes handicapées accueillies ou accompagnées

PÉDAGOGIE

Ateliers d'exercices collectifs en salle et mise en application sur le terrain, outils d'aide à la construction de projet, échanges d'expériences, de techniques, jeux de rôles, accompagnement individuel

Travail avec un animateur issu de l'association d'origine possible pour faire le lien avec la pratique et le quotidien

Modalités

Intra : sur site
2,5 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH9

EN COLLABORATION AVEC





Sensibilisation aux risques liés à la vie quotidienne

OBJECTIFS



- Mieux connaître les risques domestiques (Les risques domestiques sont les dangers que l'on peut rencontrer dans son habitation)
- Apprendre à repérer un risque
- Apprendre à éviter une situation dangereuse
- Connaître les bons gestes de la vie courante
- Savoir réagir face à une situation d'urgence dans son habitation par exemple : l'incendie

CONTENU

- Les dangers et les risques de la vie courante
- Eviter et prévenir une situation dangereuse
- La mise en place des secours
- Conduite à tenir face à un début d'incendie

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Exposés, exercices pratiques, mises en situation

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 500 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

NOUVEAU

Réf. PH10

EN COLLABORATION AVEC



Esthétique et soin du corps pour une meilleure approche professionnelle

OBJECTIFS

- Prendre conscience de l'importance de la présentation et de l'image de soi, pour soi et pour les autres
- Améliorer l'image de soi
- Se mettre en valeur
- Connaître les techniques simples pour une bonne hygiène corporelle

CONTENU

L'image de soi

- L'image que l'on a de soi
- L'image que les autres ont de nous
- Le look, l'apparence : l'image que je renvoie ou que j'aimerai renvoyer

L'hygiène corporelle

- Le corps
- La toilette au quotidien
- Le soin de la peau
- Soin des mains et des pieds
- Hygiène bucco-dentaire
- Les cheveux : coupe et coiffure

Connaissance des produits de beauté

- Les produits pour prendre soin du corps
- Les crèmes hydratantes
- Le parfum
- Comment et quoi acheter ?
- Les allergies

L'hygiène de vie

- Le stress et sa gestion
- Le sommeil
- Les excitants (café, thé, …)
- Le poids
- Le sport
- Les loisirs

La tenue vestimentaire

- Les codes vestimentaires
- Les couleurs qui vont bien ensemble
- La tenue vestimentaire en fonction de la saison, de l'activité du moment, de sa morphologie, de son âge

PUBLIC

Travailleurs handicapés

PÉDAGOGIE

Exposés, exemples et échanges



Intra : sur site
2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH11

En collaboration avec



Vie professionnelle

Accompagner le vieillissement et préparer sa retraite

CONTEXTE

Bientôt la retraite, que va-t-il m'arriver ? Cette formation vous aidera à préparer votre nouvelle vie en toute sérénité. Vous pourrez accéder à des informations utiles, poser les questions qui vous préoccupent (par exemple : Quel sera mon budget ? Que vais-je faire ? Pourrai-je revoir mes collègues ?

OBJECTIFS

- Trouver les informations dont j'ai besoin pour préparer et bien vivre ma retraite
- Comprendre ce qu'est la retraite et en quoi c'est important pour moi
- Partager des expériences avec d'autres personnes dans ma situation

CONTENU

- Ce que le travail m'a apporté et comment je peux le mobiliser pour ma retraite ?
- Garder des liens avec mes collègues, mes amis.
- Comment exprimer aux professionnels mes souhaits, choix de vie ? Prévoir des activités qui me plaisent.
- Mes revenus vont changer ; dans quelle mesure et comment m'y adapter ?

PUBLIC

Travailleurs handicapés proches de la retraite

PÉDAGOGIE

Exposés, exemples, échanges, éventuellement, réunion avec les équipes accompagnantes pour évaluer les réponses possibles aux différentes demandes émergentes

Modalités

Intra : sur site
2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe maximum de 10 personnes

Réf. PH12

En collaboration avec

Association Information Recherche

Gérer le stress en situation professionnelle

OBJECTIFS

- Savoir identifier le stress
- Savoir le gérer en situation professionnelle

CONTENU

- **Pourquoi est-il important de parler du stress ?**
- **Les conséquences du stress :**
  - Sur la personne, sur son entourage, sur l'établissement
  - Qu'est-ce que le stress positif ?
  - Stress passager et stress chronique
- **Les facteurs de stress - Pourquoi stresse-t-on ?**
  - La tâche, le contenu, l'organisation du travail
  - L'environnement de travail
  - La vie privée
- **Le stress et l'individu : les réactions face au stress**
  - Les trois phases de réaction (alarme, résistance, épuisement)
- **Les moyens de faire face au stress**
  - Les mécanismes de défense
  - Les stratégies de coping
- **La gestion du temps, la respiration…**

PUBLIC

Personnes handicapées accueillies en Esat, en Entreprise Adaptée ou travaillant en milieu ouvert

PÉDAGOGIE

Exposés, débats, échanges d'expérience, travaux en sous-groupe, photo-langage

Modalités

Intra : sur site
2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe maximum de 10 personnes

Réf. PH13

En collaboration avec



Diététique et bien-être au quotidien

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance d'une alimentation équilibrée
- Savoir appliquer quelques notions de diététique dans la préparation de ses repas
- Améliorer son hygiène alimentaire par la constitution de menus équilibrés : cuisiner chez soi
- Faire le lien entre les bénéfices d'une activité physique et les répercussions sur le bien-être au quotidien

CONTENU

- **La santé vient en bougeant**
  - Les bénéfices d'une activité physique
- **La santé vient en mangeant : la diététique**
  - Qu'est-ce que la diététique ?
  - La science de l'alimentation équilibrée
  - Les excès alimentaires et leurs répercussions sur la santé
- **Les principes fondamentaux de la diététique**
  - Equilibre entre protides, glucides et lipides
  - L'importance des oligo-éléments
  - Les apports en vitamines
  - Fruits, légumes frais, fibres alimentaires
  - La quantité d'eau à absorber
- **Connaître ses besoins en énergie**
- **Comment composer ses repas ?**

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, approche ludique

ModALités

Intra : sur site
2 à 3 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 10 personnes maximum

Réf. PH14

EN COLLABORATION AVEC



Santé et sécurité au travail

OBJECTIFS

- S'approprier collectivement les règles de sécurité spécifiques à une équipe, à un atelier
- Découvrir les manières de faire des collègues
- Option possible en présence du moniteur : renforcer le rôle formateur du moniteur

CONTENU

- Présentation de diverses notions d'anatomie
- Réalisation de courts métrages sur l'activité de travail des participants
- Analyse des séquences au regard des notions proposées
- Rédaction des suggestions, propositions du groupe, en vue d'une feuille de route des « bonnes pratiques »

PUBLIC

Travailleurs handicapés accueillis en Esat et plus largement l'équipe de travail et son moniteur

PÉDAGOGIE

- Prise de contact avec le milieu de travail des participants
- Réalisation de films le matin
- Projection et analyse des films l'après-midi
- Utilisation d'un diaporama pour commenter les films réalisés

ModALités

Intra : sur site
1 à 2 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 400 €/1/2 journée/groupe
Groupe maximum de 10 personnes

Réf. PH15

EN COLLABORATION AVEC ACTIONS-H

Initiation au code de la route |

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la signalisation et les règles de la circulation sur la route et sur la voie publique
- Être capable d'adopter un comportement sécuritaire
- Prendre conscience du risque sur la route

CONTENU

- **3 demi-journées en salle**
  - Evaluation collective des connaissances du code de la route
  - Les moyens pour la mobilité : les habitudes de déplacement de chacun
  - Le cyclomoteur, les véhicules
  - La signalisation
  - Les règles de la circulation
  - La position sur la chaussée
  - Les intersections et les règles de priorité
- **3 demi-journées pratiques**
  - Vérifications techniques sur un véhicule
  - Découverte, études de cas en situation réelle, en agglomération
  - Applications pratiques des enseignements théoriques (simulations corporelles)

PUBLIC

Personnes handicapées

PÉDAGOGIE

- Evaluation et définition des objectifs pour chaque personne.
  Au cours de cette initiation chacun des participants sera évalué sur ses capacités à valider l'Epreuve Théorique Générale du Code de la route
- Projection d'images, utilisation de panneaux plastifiés de jeux sur plateau, d'un jeu de 7 familles, simulations corporelles, parcours spécifiques pour rond-point, intersections et matériel pédagogique adapté

Prérequis : Chaque participant devra remplir un questionnaire concernant ses habitudes de déplacement, et l'envoyer au centre de formation de l'Unapei, quelques jours avant le début de la formation



Intra : sur site
3 jours réalisables en demi-journées
Coût pédagogique : 500 €/1/2 journée/groupe
Groupe de 4 à 8 personnes maximum



L'ACCESSIBILITÉ









Accès à la vie de la cité

Accès à l'information, accès à la culture

Accès aux transports







Accueillir et renseigner les personnes handicapées mentales

OBJECTIFS

- Être capable de repérer rapidement une personne déficiente intellectuelle sans la stigmatiser
- Identifier les caractéristiques liées à la déficience intellectuelle
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes déficientes intellectuelles dans leur vie quotidienne
- Être capable de l'accueillir, de la renseigner et de l'accompagner en employant un comportement adapté
- Maîtriser la signification et l'utilisation du Pictogramme « S3A »

CONTENU

- **Présentation du handicap mental**
  - Représentations du handicap mental
  - Définition du handicap mental
  - Le pictogramme « S3A »
  - Distinction avec la maladie mentale (handicap psychique)
- **Les conséquences pour les personnes déficientes**
  - Capacité
  - Connaissance
  - Maîtrise
  - Les difficultés dans les lieux publics
- **Comment accueillir et renseigner les personnes déficientes intellectuelles ?**
  - Les principes et règles de base
  - Concrètement dans votre secteur d'activités
    - L'assistance
    - Etude de cas

PUBLIC

Personnes en contact direct avec le public

PÉDAGOGIE

Travail autour des représentations, exposés, échanges, études de cas



Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 12 personnes maximum

Réf. AC1

Être référent « accessibilité »

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux d'une démarche en faveur de l'accessibilité des personnes handicapées mentales
- Maîtriser la signification et l'utilisation du Pictogramme « S3A »
- Connaître les solutions d'aménagements et les préconisations envisageables
- Être en capacité de représenter l'association au sein d'une instance

CONTENU

- **Notions de l'accessibilité :** présentation des grands principes de la loi du 11 février 2005 en matière d'accessibilité
- **Concept d'accessibilité en faveur des personnes handicapées mentales**
- **Les outils pour s'impliquer :** le pictogramme « S3A », le guide pratique de l'accessibilité, la procédure d'apposition et d'utilisation du pictogramme « S3A », les supports de communication, la formation
- **Les préconisations d'aménagements en faveur de l'accès à la Cité**
- **Les lieux de représentation en matière d'accessibilité**
- **Les outils permettant la prise de contact auprès des acteurs/partenaires :** avantages et intérêts d'engager une démarche accessibilité

PUBLIC

Toute personne s'intéressant aux questions de l'accessibilité

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges d'expérience, exemples

Modalités

Intra : sur site ou en région
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. AC2

Être formateur « accessibilité » : animer des sensibilisations à l’accueil des personnes handicapées mentales

LE CONTEXTE

En matière d’accessibilité pour les personnes handicapées mentales, une des premières actions à engager est d’améliorer l’accueil et l’accompagnement dans tous les lieux qui reçoivent du public. Cela passe notamment par la formation des personnels d’accueil. Pour assurer le développement de ces formations, l’Unapei propose une formation de formateurs pour prendre en main les outils élaborés et maîtriser les techniques d’animation

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être en mesure d’animer la formation « Accueillir et renseigner les personnes handicapées mentales » auprès des personnels en contact direct avec du public.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser le contenu de la formation à l’accueil des personnes handicapées mentales
- Connaître les outils et supports proposés dans le kit du formateur accessibilité
- Choisir les méthodes pédagogiques les mieux adaptées au contexte et au public à former
- Acquérir les techniques d’animation d’un groupe en formation

CONTENU

JOUR 1 :
LE KIT DU FORMATEUR « ACCESSIBILITÉ »

- **Présentation du contenu et du déroulé de la formation « Accueillir et renseigner les personnes handicapées mentales »**
- Le handicap mental et ses conséquences
- Le comportement et les attitudes à adopter
- L’accessibilité pour les personnes handicapées mentales
  - Les grands principes de la loi du 11 février 2005 en matière d’accessibilité
  - L’accès à la Cité pour les personnes handicapées mentales
  - Présentation du Pictogramme « S3A » (Symbole d’Accueil, d’Accompagnement et d’Accessibilité) et du guide pratique
- **Prise en main du kit du formateur « Accessibilité »**

JOUR 2 :
LES TECHNIQUES D’ANIMATION DE FORMATION

- **Les principales méthodes pédagogiques**
- Le cycle de l’apprentissage chez l’adulte
- Le choix d’une méthode pédagogique adaptée au public et à l’objectif
- Les outils de l’animateur
- **La gestion d’un groupe en formation**
- Identifier les phénomènes de dynamique de groupe
- Gérer les participants et les situations difficiles
- **Entraînement à l’animation d’une séquence**
- La préparation
- Le langage non verbal
- La gestion des participants

PUBLIC

Toute personne s’intéressant aux questions de l’accessibilité et désirant assurer des actions de sensibilisation et de formation à l’accueil des personnes handicapées mentales

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, mises en situation

Modalités

Inter : à Paris ou en région
2 jours
Coût pédagogique : 250€/personne
✓ Dates de formation : 12 et 13 février 2014 (Paris)

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 300 €/groupe
Groupe de 12 personnes maximum
(1 kit par participant)

Réf. AC3

Accueil et médiation culturelle adaptée pour les personnes handicapées mentales

OBJECTIFS

- Etre capable de repérer et d'accueillir une personne déficiente intellectuelle sans la stigmatiser
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes déficientes intellectuelles dans le cadre d'une pratique culturelle
- Etre capable de les accueillir, et de créer/adapter et d'animer une activité pédagogique en ayant un comportement adapté
- Construire une offre adaptée pour ce public
- Apprendre à gérer ses émotions : intégrer et faire participer les personnes en situation de handicap mental, anticiper et gérer les situations de crise

CONTENU

Présentation du handicap mental

- Représentation du handicap mental
- Définition du handicap mental
- Le pictogramme « S3A » et le pictogramme des établissements culturels
- Distinction entre le handicap mental et le handicap psychique

Les conséquences pour les personnes déficientes dans un musée

- Capacités
- Connaissance
- Difficultés dans un lieu culturel
- Conséquences en terme de gestion de groupe et/ou d'intégration dans le cadre d'activités pédagogiques

Vade-mecum de bonnes pratiques pour adapter et animer des séances avec un public déficient intellectuel

- Les principes et règles de base à partir d'exemples concrets
- Les attitudes et comportements adaptés
- Etudes de cas : exemples et proposition de groupe de travail commun sur l'adaptation d'une activité actuellement proposée au sein de l'établissement culturel (à détailler à partir d'une visite de présentation)

Pour aller plus loin

- Prendre en compte le handicap mental dans le processus de visites de A à Z (de la réservation à l'évaluation de la visite)
- Fidéliser le public en situation de handicap et l'encourager à une pratique culturelle régulière

PUBLIC

Personnel et responsables de musées, muséums, sites et monuments patrimoniaux, bibliothèques et médiathèques et autres établissements culturels (Agents d'accueil, médiateurs, conférenciers, animateurs, bibliothécaires, responsables de publics, de services pédagogiques, etc.)

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, mises en situation



Ecrire en facile à lire et à comprendre

OBJECTIFS

- Cerner les difficultés des personnes handicapées mentales en matière d'accès à l'information écrite
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre »
- Impliquer les personnes handicapées mentales dans l'élaboration des documents écrits faciles à lire et à comprendre
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

CONTENU

- Présentation des textes de référence en matière d'accessibilité (lois du 2 janvier 2002, du 11 février 2005, Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées)
- Les difficultés des personnes handicapées mentales face à l'information écrite
- Application des règles européennes pour une information écrite facile à lire et à comprendre
- Implication des personnes handicapées mentales : A quel moment ? Sous quelle forme ?
- L'évaluation et la validation des documents

PUBLIC

Bénévoles, professionnels et personnes handicapées mentales

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, exercices d'application des règles du « Facile à lire et à comprendre », appui sur les documents amenés par les stagiaires

ModALités

Intra : sur site
2 jours consécutifs ou non
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 12 personnes maximum

Réf. AC5

Accompagner les personnes handicapées à se déplacer à pied et en transports en commun

Cette formation permet d'exercer le rôle de formateur auprès de personnes ayant des déficiences cognitives pour les aider à être autonomes lors de leurs déplacements

OBJECTIFS

- Créer des outils d'évaluation de l'autonomie de la personne handicapée dans le temps, en lien avec son autonomie dans ses déplacements
- Créer des outils d'évaluation de l'autonomie de la personne handicapée dans le temps, en lien avec son autonomie dans ses déplacements
- Savoir organiser le transport avec la personne handicapée
- Sensibiliser à la signalétique (panneaux, plans …)
- Présenter les différents moyens de transport à disposition et les titres adéquats
- Orienter vers l'utilisation des outils informatiques (calculs d'itinéraires, recherches d'horaires…)
- Accompagner et aider au repérage (sur un plan, dans la rue…)
- Organiser la protection de la personne handicapée lors de ses déplacements

CONTENU

- **Accessibilité des transports**
- **Cognition et déplacement**
- **Connaissance des transports en commun, codes des réseaux**
- **La protection de la personne handicapée lors de ses déplacements**
  - Prévenir des sources de danger et limiter la prise de risque
  - Préparer aux situations imprévues : pannes, retards, accidents, intempéries, grèves… et mettre en place des protocoles d'alerte (que faire et qui dois-je prévenir en cas d'incidents, etc.…)
  - Adopter une posture éducative favorisant les initiatives de la personne
- **Les autres modes de déplacement adaptés**

PUBLIC

Personnes en contact direct avec le public des personnes handicapées et mobilisées sur les questions d'autonomie dans les déplacements

PÉDAGOGIE

- Fiches de parcours adaptées aux publics visés, jeux de rôle
- Pédagogie coopérative – plate-forme et réseau de partage des pratiques et d'expériences
- Etudes de cas : préparation des outils pédagogiques et mises en situations pratiques





Accessibilité des transports aux personnes handicapées

Cette formation est à destination des transporteurs et vise à développer une culture autour de l'accessibilité aux transports en direction des personnes handicapées

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux problématiques générales concernant le handicap et particulièrement à celles liées aux transports des personnes handicapées et à leur accessibilité
- Mieux comprendre les besoins, le vécu, les attentes et le ressenti des personnes handicapées en matière d'accès aux transports
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes présentant une déficience motrice auditive, mentale, visuelle, psychique dans les transports

CONTENU

Contexte général sur l'accessibilité aux transports

- **Les classifications internationales**
- **Les grandes orientations de la politique en faveur des personnes handicapées**
- **Analyse de quelques réactions « classiques » face aux personnes en situation de handicap (théorique et pratique)**

L'amélioration des transports en direction des personnes handicapées

- **Approche du handicap moteur et accessibilité aux transports**
  - Les besoins humains et environnementaux des personnes en situation de handicap moteur
  - Les aspects relationnels et humains face à une personne présentant une déficience motrice
  - Comprendre le ressenti des voyageurs déficients moteurs
  - Manipuler un fauteuil roulant
- **Approche du handicap auditif et accessibilité aux transports**
  - Les bons comportements à adopter face à une personne ayant des problèmes d'audition Au besoin, rappel des différentes formes de surdité en intégrant les aspects psychologiques et comportementaux de chacune de celles-ci
  - Les aspects relationnels et communicationnels des personnes atteintes de surdité
  - Comprendre les ressentis intérieurs des voyageurs déficients auditifs et comment tenter de les faire dissiper ?
- **Approche du handicap visuel et accessibilité aux transports**
  - Les différentes formes de handicap visuel et les moyens de compensation
  - Proposer de l'aide depuis le siège du chauffeur, rendre la monnaie
  - La technique de guide en toute sécurité y compris dans les escalators
  - Problématique des grands espaces peu éclairés : couloirs, quais, destination multiples et connaissances des stations desservies
  - Utiliser un automate de vente, interface vocal et gros caractères
- **Approche du handicap mental et accessibilité aux transports**
  - Les difficultés les plus fréquentes rencontrées par les personnes handicapées mentales dans l'accès aux différents modes de transports
  - Les attitudes et les comportements à adopter face à une personne handicapée mentale (techniques d'accueil, aspects relationnels, communication, …)
- **Approche du handicap psychique et accessibilité aux transports**
  - Comprendre le handicap psychique et identifier les problématiques d'accessibilité liées aux domaines de la compréhension ou de la communication.
  - Approche des maladies mentales et du handicap psychique.
  - Le parcours de l'usager et les barrages issus du handicap psychique
  - Adapter son mode relationnel en fonction de situations professionnelles d'accueil des personnes souffrant de troubles psychiques (typologie des situations courantes)

PUBLIC

Transporteurs : formateurs, conducteurs, personnel d'accueil et/ou de sécurité

PÉDAGOGIE

Echanges de pratiques, mises en situation, identification et/ou recherche des bonnes pratiques





La formation
DES FAMILLES ET DES BÉNÉVOLES



Droits et ressources

Protection juridique des majeurs

VOIR AUSSI :







Le fonctionnement de la MDPH mode d'emploi

OBJECTIFS

- Maîtriser le rôle, l'organisation et le fonctionnement de la MDPH
- Identifier les enjeux de la représentation au sein de la CDAPH

CONTENU

- **Introduction**
  - Rappel des grands principes de la loi du 11 février 2005
  - Présentation globale de l'organisation des MDPH
- **Les missions de la MDPH**
  - L'accueil, l'information et le conseil
  - Lieu de dépôt des demandes d'attribution des droits et d'évaluation du handicap et des besoins
  - Les autres missions de la MDPH
- **Statut et oganisation de la MDPH**
  - La gouvernance de MDPH
  - L'administration par la commission exécutive (Comex) ; la place des associations
  - La direction de la MDPH
- **La CDAPH**
  - Son champ de compétence
  - Organisation et procédure interne
  - Le processus de décision ; les enjeux

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés théoriques, échanges, études de cas



Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB1

Les démarches d'évaluation du handicap au sein de la MDPH

OBJECTIFS

- **Acquérir les concepts, l'éthique et les bases légales qui sous-tendent toute démarche évaluative**
  - La place de la personne handicapée dans le processus évaluatif de la MDPH
  - Les bases d'un travail d'équipe et d'une communauté de pratiques
  - Des méthodologies évaluatives
  - La place des évaluations dans les décisions des MDPH

CONTENU

- **Qu'est-ce qu'un projet de compensation, de soins, de réadaptation ?**
  - Instances et missions des MDPH
  - Les divers guides, barèmes, législations des MDPH
  - Les aspects administratifs et d'éligibilité
  - Les transmissions - Les décisions
- **Rappel des bases éthiques et légales**
  - Réflexion éthique sur la mission d'évaluation, sur ses objectifs positifs
  - Classifications internationales : CIF, CIM10, Processus de Production du Handicap (Canada)
  - Plan d'action 2006-2015 du Conseil de l'Europe
  - Lois 2002-2 et 2005-102 : Définitions du handicap
  - Principe de conception universelle
  - Le diagnostic médical
- **Profil pertinent de la personne, et de façon évolutive**
  - Définitions : Compétences / Capacités / Habiletés…
  - Etude des besoins de la personne
  - Evaluation du handicap
  - Facteurs environnementaux, humains et matériels

PUBLIC

Parents, professionnels

PÉDAGOGIE

Apports conceptuels, méthodologiques et pratiques



Inter : à Paris
2 jours
✓ Dates de formation : 22 et 23 septembre 2014
Coût pédagogique : 220 €/personne

Réf. FB2

En collaboration avec



Le GEVA - Guide d'évaluation multidimensionnelle
Le projet de vie

OBJECTIFS

- S'approprier l'outil GEVA, soit :
  - Avoir des bases méthodologiques de recueil des demandes émises par les personnes
  - Appréhender la globalité de la situation de chaque personne à travers tous les volets
  - Connaître les lignes directrices pour remplir le volet 6 - élément clef d'analyse de chaque situation
  - Prendre en compte les spécificités et complémentarités des divers évaluateurs
  - Chez les enfants : différencier le projet d'accompagnement de l'enfant de celui de ses parents. Référence aux capacités d'enfants valides du même âge - Le GEVA Sco.
  - Convergence Personne Agée / Personne Handicapée aux besoins différents

CONTENU

- **Connaître les objectifs du GEVA**
  - Recueil organisé et partagé de l'information, analyse fine et synthèse de chaque situation, pour des prises de décision (droits handicap et communs) en CDA, en co-action avec la personne et/ou son représentant
  - Entrepôt de données selon les critères communiqués par la CNSA
- **Que doit permettre le GEVA ?**
  - Recueillir et analyser les demandes (attentes et désirs) explicites et implicites des personnes dans leur contexte social
  - Evaluer le handicap (diagnostic médical différent des potentialités). Cotation standardisée partagée, selon les classifications (CIM 10, CIF et PPH), outils évaluatifs (d'analyse détaillée des difficultés, échelles de développement)
  - Supports évaluatifs utilisés au sein des MDPH
  - Evaluer les (in)capacités fonctionnelles réelles, les participations effectives
  - Apprécier les facteurs environnementaux (facilitateurs, adaptations), capacités évolutives (évaluation en boucle)
  - Analyser les besoins de compensation des personnes sur la base de leur Projet de vie, comment le transcrire ?
  - Outil de propositions de ressources à mettre en oeuvre
- **Les différents volets**
  - 8 volets : habitat, scolaire, professionnel…
  - Qui remplit ? Comment ?
  - Critères pour déterminer la durée des actes de la vie quotidienne
  - Aides techniques versus aides humaines
- **Caractéristiques selon le type de handicap**
  - Population à évaluer multiforme : handicaps moteurs, sensoriels, complexes, psychiques ou encore évolutifs

PUBLIC

Parents, professionnels

PÉDAGOGIE

Apport théorique, échanges, étude de cas, analyse des outils de recueil et d'évaluation utilisés dans les associations et de leur degré de GEVA-compatibilité



Modalités

Intrer : à Paris ou en région
Coût pédagogique : 220 € / personne
✓ Dates de formation :13 et 14 octobre 2014

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 € / groupe
Groupe de 15 personnes maximum



La scolarisation des enfants handicapés : enjeux et perspectives

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du droit à la scolarisation
- Repérer les différents modes de scolarisation et de collaboration entre l'Education nationale et le secteur médico-social
- Permettre aux associations de renseigner les parents de jeunes enfants et de répondre à leurs attentes

CONTENU

- **Le cadre institutionnel**
- **Le plan personnalisé de scolarisation :** élaboration, contenu du PPS, mise en œuvre
- **Présentation du système éducatif et de son organisation**
- **Les différents dispositifs de scolarisation**
  - Scolarisation en établissement scolaire ordinaire : l'intégration individuelle (AVS, Sessad) et l'intégration collective (CLIS, ULIS)
  - Scolarisation au sein des établissements médico-sociaux
  - La collaboration entre l'Education nationale et le secteur médico-social
- **Les recours possibles en cas de non-respect du droit à la scolarisation**

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, exemples, échanges

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB4

La prestation de compensation

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'application de la prestation de compensation
- Être en mesure d'accompagner ou de représenter les personnes handicapées et leur famille dans la reconnaissance de leur droit

CONTENU

- **Présentation du cadre institutionnel** (Maison Départementale et Commission des Droits et de l'Autonomie)
- **Evaluation des besoins de la personne**
  - Le projet de vie d'une personne
  - Le plan personnalisé de compensation
- **Les conditions d'accès à la prestation de compensation**
  - Régime et nature de la prestation de compensation
  - Procédure
  - Les outils de l'évaluation : le guide d'évaluation multidimensionnel et le référentiel pour l'accès à la prestation de compensation
  - Règles spécifiques à chaque type d'aide (humaine, technique, spécifique…)
  - Application pour les personnes en établissement
  - Le versement de la prestation de compensation

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs, professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, exemples, échanges

Modalités

Inter : à Paris ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne
✓ Date de formation : 18 septembre 2014
Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB5

L'aide sociale

OBJECTIFS

- Appréhender le droit de l'aide sociale, son évolution et la jurisprudence
- Être en mesure de conseiller au mieux les bénéficiaires
- Être en capacité de défendre les droits des personnes handicapées : procédures amiables et contentieuses

CONTENU

- **L'admission à l'aide sociale légale**
  - Conditions générales d'admission
  - La procédure
- **La participation aux frais d'entretien et d'hébergement et les minima garantis**
  - En foyer
  - En établissement pour personnes âgées
  - Cas particuliers: SAVS, externat, MAS…
- **La récupération de l'aide sociale versée**
  - L'évolution législative et la jurisprudence
  - Les recours en récupération depuis la loi du 11 février 2005
- **Le contentieux de l'Aide sociale**
  - Les juridictions spécialisées
  - La procédure de recours

PUBLIC

Professionnels, notamment des associations et services mandataires, bénévoles, responsables associatifs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exemples, études de cas, échanges

Modalités

Inter : à Paris ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne
✓ Date de formation : 18 mars 2014

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB6

Les allocations, les revenus du travail et l'aide sociale

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de ressources en fonction de la situation des personnes et savoir les articuler
- Appréhender les interactions entre ces ressources et l'aide sociale
- Être en mesure de conseiller et défendre au mieux les personnes handicapées

CONTENU

- **Les ressources relevant de la solidarité nationale**
  - La garantie d'un minimum social : l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
  - Les compléments de l'AAH : le complément de ressources et la majoration pour la vie autonome (MVA)
  - Les ressources après l'âge légal de la retraite
- **Les ressources provenant du travail**
  - En établissements et services d'aide par le travail (Esat)
  - En milieu ordinaire (y compris en entreprise adaptée)
- **L'aide sociale**
  - Les critères d'admission
  - Les conditions de mise en œuvre de la récupération, la participation aux frais d'hébergement et les minima garantis
  - Les cas particuliers (accueil en établissement pour personnes âgées, MAS)

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs, professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exemples, études de cas, échanges

Modalités

Inter : à Paris ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne
✓ Date de formation : 10 avril 2014

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB7

Les ressources des personnes handicapées avançant en âge

OBJECTIFS

- Appréhender les différents types de ressources suivant le parcours de vie de la personne handicapée
- Appréhender leurs régimes d'attribution et leurs articulations
- Être en mesure de conseiller et défendre au mieux les personnes handicapées avançant en âge

CONTENU

- **La nature et le régime des ressources des personnes handicapées âgées**
  - Le caractère subsidiaire de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et ses conséquences
  - Les ressources des personnes handicapées n'ayant pas eu d'activité
  - Les ressources des personnes handicapées ayant eu une activité : la retraite
  - La situation des personnes désirant cesser leur activité avant l'âge légal de la retraite
  - La situation des personnes désirant poursuivre leur activité au-delà de l'âge légal de la retraite
- **L'impact du lieu de vie sur les ressources**
  - Les ressources des personnes handicapées vieillissantes pouvant vivre en logement indépendant
  - L'aide sociale à l'hébergement selon l'établissement d'accueil (Foyers pour personnes handicapées, Etablissements pour personnes âgées)

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs, professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exemples, études de cas, échanges

Modalités

Inter : à Paris ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne
✓ Date de formation : 5 juin 2014

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB8

Le droit des aidants familiaux

OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs des allocations destinés aux parents d'enfants de moins de 20 ans et leurs modalités d'attribution
- Mieux maîtriser les aménagements prévus par le droit du travail en faveur des parents et proches de personnes handicapées ainsi qu'en matière de retraite

CONTENU

- **L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (L'AEEH) et ses compléments**
  - Les conditions générales d'attribution de l'AEEH
  - Les conditions liées à la prise en charge de l'enfant
  - Les cumuls de l'AEEH avec d'autres prestations
  - Que faire en cas de désaccord avec une décision relative à l'AEEH ?
- **Les conditions d'accès à la prestation de compensation**
- **L'allocation journalière de présence parentale (l'AJPP)**
  - Les conditions générales d'attribution de l'AJPP, les conditions liées à l'enfant
  - Les cumuls de l'AJPP avec d'autres prestations
- **Les congés et l'aménagement du temps de travail**

Pour chaque dispositif : conditions d'accès, formalités à accomplir, durée, rémunération, situation salariale à l'issue du congé…

  - Le congé de présence parentale, de soutien familial, de solidarité familiale
- **La retraite des parents et des proches**

Pour chaque dispositif : distinction privé/public, conditions d'accès, formalités à accomplir…

  - La majoration de la durée d'assurance
  - Le taux plein à 65 ans

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs, professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, exemple, échanges

Modalités

Inter : à Paris ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne
✓ Date de formation : 12 juin 2014

Intra : sur site ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. FB9

Demander une mesure de tutelle pour son enfant majeur

OBJECTIFS

- Permettre aux parents d'accéder à l'information sur leurs droits en tant que parents-tuteur ou curateur vis-à-vis de leur enfant, lorsque celui-ci acquiert le statut de majeur protégé
- Permettre aux parents d'appréhender les changements dus à ce changement de statut

CONTENU

- **La notion de minorité selon le droit français et le statut de l'enfant mineur**
  - Les conséquences du passage à la majorité et les actes de la vie civile relevant du « majeur » capable
- **L'étude de la recevabilité d'une requête aux fins d'ouverture d'une mesure de protection**
  - Pour qui envisager une mesure de protection ? Qui peut demander une mesure de protection ? Qui peut être désigné tuteur ou curateur d'un majeur protégé ?
  - L'implication et la place de la personne concernée par la mesure de protection
- **Le choix du régime de protection**
  - Présentation des 3 régimes de protection existants : étendue, portée, procédure de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation :
    - La sauvegarde de justice, la curatelle, la tutelle
- **Le rôle des différentes parties prenantes à la mesure de protection**

PUBLIC

Parents, bénévoles

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, échanges, études de cas, exemples

Modalités

Intra : sur site ou en région

1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB10

Mesure de protection juridique et conséquences dans le domaine médical

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes juridiques et éthiques en jeu dans les actes de santé
- Connaître le rôle des différents intervenants
- Appréhender les dispositions spécifiques aux personnes en tutelle ou curatelle

CONTENU

- **L'information médicale**
  - Les principes généraux de l'information médicale de soin
  - L'accès au dossier médical
- **Le consentement aux soins**
  - Un consentement libre et éclairé
  - La participation de la personne handicapée mentale
  - La recherche de l'expression de la volonté
  - L'absence de consentement
- **Le rôle des intervenants**
- **Des situations particulières**
  - L'urgence
  - Le refus de soin
- **Protection juridique des majeurs et santé**
  - La protection de la personne en tutelle ou en curatelle
  - Des dispositions spécifiques pour les majeurs protégés dans le Code de la santé publique
  - Le rôle du tuteur et du curateur

PUBLIC

Parents, bénévoles

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, échanges, études de cas, exemples

Modalités

Inter : à Paris ou en région

1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne

✓ Date de formation : 19 mars 2014

Intra : sur site

1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. FB11

L'organisation des ressources et du patrimoine de la personne handicapée

OBJECTIFS

- Identifier clairement les contraintes qui pèsent sur le patrimoine et les ressources de l'adulte handicapé
- Connaître les réponses adaptées dans l'organisation, la gestion et la transmission de son patrimoine afin de préserver ses intérêts et ceux de sa famille

CONTENU

- **L'inventaire du patrimoine**

Ce qu'il faut identifier de particulier dans chaque situation : les ressources et les biens de la personne handicapée (structure familiale, mesure de protection, hébergement, prestations familiales, aide sociale…)

- **L'analyse du patrimoine**

Les contraintes particulières qui pèsent sur l'organisation du patrimoine : les points forts et les points faibles du patrimoine par rapport à la situation et aux objectifs (mesure de protection, conditions de ressources pour les prestations, contribution aux frais d'hébergement, récupération de l'aide sociale, droits de succession, ressources après 60 ans…)

- **L'optimisation du patrimoine**

Les préconisations civiles, fiscales et financières, leur combinaison et leur mise en œuvre concrète (SCI, livrets défiscalisés, épargne-handicap, LMNP, lien avec le patrimoine familial, préparation à la réception d'un héritage…)

PUBLIC

Parents, aidants familiaux, professionnels associatifs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, exemples, échange



Intra : sur site ou en région

1 à 2 jours

Coût pédagogique : 1 050 €/groupe/jour

Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU — Réf. FB12

EN COLLABORATION AVEC Jiminyconseil — Cabinet Indépendant de Cons en Gestion de Patrimoine

L'organisation de la transmission du patrimoine des parents

OBJECTIFS

- Identifier clairement les contraintes qui pèsent sur le patrimoine et les ressources de l'adulte handicapé
- Déterminer les conséquences sur l'organisation de la transmission du patrimoine familial
- Connaître les réponses adaptées dans la détention et la transmission du patrimoine des parents (protéger le conjoint survivant, assurer l'avenir de l'enfant, sauvegarder le patrimoine familial…)

CONTENU

- **Les contraintes qui pèsent sur le patrimoine familial**
  - Les conditions de ressources pour les prestations perçues par l'enfant handicapé
  - La participation aux frais en cas d'hébergement
  - Les difficultés potentielles liées à la récupération de l'aide sociale
  - Les droits de succession
  - La nécessité d'une protection
- **La combinaison de réponses adaptées et les droits de succession correspondants**
  - Les droits des héritiers dans la succession des parents
  - Les outils civils et financiers
- **La transmission de la protection**
  - Organisation du relais
  - Testament, mandat de protection futur pour autrui

PUBLIC

Parents, aidants familiaux, responsables associatifs, professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exemples, échanges

ModALités

Inter : à Paris ou en région

1 jour

Coût pédagogique : 110 €/personne

✓ Date de formation : 6 février 2014

Intra : sur site

1 jour

Coût pédagogique : 1 050 €/groupe

Groupe de 15 personnes maximum



L'organisation du patrimoine familial en présence d'une situation de handicap

OBJECTIFS

- Identifier clairement les spécificités créées par la situation de handicap dans la gestion du patrimoine familial
- Connaître les réponses adaptées pour organiser le patrimoine et les ressources de l'adulte en situation de handicap afin de les mettre au service de son projet de vie
- Déterminer les axes de réponse aux parents qui s'interrogent sur leur succession et sur la transmission de la protection qu'ils apportent à leur enfant en situation de handicap : que se passera-t-il quand ils ne seront plus là ?

CONTENU

Les spécificités créées par la situation de handicap dans la gestion du patrimoine familial

- Les conditions de ressources pour l'AAH
- L'octroi possible d'une aide sociale
- La transmission du patrimoine entre frères et sœurs
- La nécessité d'une protection

L'organisation du patrimoine de l'adulte en situation de handicap

- Les livrets de liquidités
- L'épargne-handicap
- Les sociétés civiles
- La diversification patrimoniale

La succession des parents et la transmission de la protection

- La dévolution successorale
- Les droits de succession
- Les outils civils et financiers permettant d'organiser la transmission du patrimoine
- La transmission de la protection

PUBLIC

Assistantes sociales et autres professionnels de l'accompagnement

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exemples, échanges





La formation
DES DIRIGEANTS D'ASSOCIATION
(bénévoles et professionnels)

Le coaching

Fonctionnement du secteur médico-social

Gouvernance associative







Action associative

Communication et développement de l'association

Management, pilotage et gestion

Gestion des risques

VOIR AUSSI :



Optimiser l'exercice de son mandat de Président(e) et consolider la gouvernance de l'association

Ce dispositif de formation est singulier, il propose un accompagnement personnalisé et individuel proche du coaching.

OBJECTIFS

- Consolider sa légitimité dans un environnement complexe, optimiser sa vision politique
- Travailler sur son positionnement et créer les conditions de réussite

CONTENU

Module 1 - Identifier les problématiques

- **S'approprier le cadre de sa fonction, cerner les enjeux et les interactions**

- Mieux cerner son système de valeurs pour interagir avec l'environnement associatif, en lien avec le mouvement parental
- Identifier le rôle des sphères politique et opérationnelle et leurs enjeux respectifs
- Apprécier et mesurer les responsabilités engagées
- Identifier les savoirs et les savoir-faire à acquérir ou à consolider pour exercer la présidence de façon optimale

- **Evaluer les risques, repérer les écueils et les facteurs clés de succès**

- La démarche permet de considérer l'ensemble des groupes d'acteurs concernés, (administrateurs, familles, personnes accueillies, financeurs, direction générale, directeurs, représentants du personnel, adhérents, partenaires ...) et de repérer le système relationnel et les interactions à l'œuvre en interne et en externe

Module 2 - Le travail thématique

- L'articulation entre la sphère dirigeante et la gouvernance
- L'animation du Bureau et du Conseil d'Administration
- Les relations partenariales

Module 3 - La synthèse permet une réflexion sur son positionnement et sur les perspectives d'action

- Evaluer son espace d'action et d'influence, dessiner les perspectives relatives au projet associatif, élaborer les axes principaux de communication

À QUI CELA S'ADRESSE ?

Présidents(tes) nouvellement élus(es), ou, exerçant leur mandat dans une association en mutation (fusion, restructuration, etc.)

Le Président(e) a identifié une ou plusieurs problématiques, il ou elle souhaite optimiser ses ressources personnelles pour penser et pour piloter une politique associative en phase avec l'actualité et pour préparer l'avenir de l'association

PÉDAGOGIE

L'accompagnement personnalisé et individuel est un mode de formation adapté à la nature actuelle du travail. Cette démarche s'appuie sur une double entrée, le dirigeant et son parcours, et, l'institution et son environnement.
La confidentialité des échanges est garantie.
Ce dispositif de formation s'inscrit dans le projet institutionnel de l'association

En option, possibilité de mise en place d'une journée de travail avec l'ensemble des membres du Bureau

ModALités

Lieu : A Paris,
calendrier fixé de gré à gré
Durée : 3 à 6 séances
La durée et la périodicité sont définies selon la demande et les objectifs attendus
Coût : entre 1 500 et 3 000 €

NOUVEAU — Réf. C01

EN COLLABORATION AVEC





Penser et réussir sa prise de fonction de Directeur Général

Ce dispositif de formation est singulier, il propose un accompagnement personnalisé et individuel assimilé au coaching professionnel.

OBJECTIFS

- Consolider sa légitimité dans un environnement complexe, optimiser sa vision stratégique
- Travailler sur son positionnement et créer les conditions de réussite

CONTENU

Module 1 - Cerner le contexte de sa fonction

- **S'approprier le cadre de sa fonction, cerner les enjeux et les interactions**

- Identifier les écarts entre les éléments formels et réels de l'exercice de sa fonction
- Repérer le système relationnel et les interactions à l'œuvre en interne et en externe
- Relier les compétences et la posture requises avec son parcours professionnel
- Contexte du mouvement parental, connaître les spécificités des associations

- **Evaluer les risques avérés ou potentiels, repérer les écueils et les facteurs clés de succès**

- La démarche intègre les différents angles d'approches (technique, juridique, socio-économique…), les acteurs et les instances concernés. Elle permet la mesure des responsabilités engagées

Module 2 - Le travail thématique

- L'articulation entre la sphère managériale et la gouvernance
- L'organisation sociotechnique
- Le management des équipes de direction et des cadres
- Les relations partenariales

Module 3 - La synthèse permet une réflexion sur son positionnement et sur les perspectives d'action

- Apprécier sa légitimité et son leadership, dessiner le plan stratégie, élaborer le plan de communication associé

À QUI CELA S'ADRESSE ?

Directeurs (trices) généraux en situation de prise de fonction ou d'évolution professionnelle, ou exerçant dans une association en mutation (fusion, restructuration, etc.)

Le dirigeant (e) a identifié une ou plusieurs problématiques, il ou elle souhaite optimiser ses ressources personnelles pour développer une vision stratégique à moyen terme

PÉDAGOGIE

L'accompagnement personnalisé et individuel est un mode de formation adapté à la nature actuelle du travail. Cette démarche s'appuie sur une double entrée, le dirigeant et son parcours, et, l'institution et son environnement. La confidentialité des échanges est garantie. Ce dispositif de formation s'inscrit dans le projet institutionnel de l'association

En option, possibilité de mise en place d'une journée de travail avec l'ensemble des membres du comité de direction

ModAlités

Lieu : A Paris,
calendrier fixé de gré à gré

Durée : 5 à 8 séances
La durée et la périodicité sont définies selon la demande et les objectifs attendus

Coût : entre 2 500 et 4 000 €



Connaissance du fonctionnement du secteur médico-social

OBJECTIFS
- Connaître le rôle et le fonctionnement de l'Unapei
- Comprendre l'organisation et le fonctionnement du secteur
- Situer son rôle d'administrateur dans le contexte du secteur

CONTENU
- **L'Unapei**
  - Origine et construction
  - Les relations avec les pouvoirs publics et les autorités politiques
- **L'organisation du secteur médico-social**
  - Le cadre législatif actuel
  - La répartition des compétences
  - La CNSA
  - Les ARS
- **Le rôle des associations et des acteurs du secteur**

PUBLIC
Administrateurs nouvellement élus, candidats, parents

PÉDAGOGIE
Exposés, échanges, exemples

Modalités
Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA1

S'adapter aux mutations du secteur médico-social

OBJECTIFS
- Comprendre l'évolution des Politiques Sociales : aspects historiques, sociologiques et économiques
- Mieux cerner le rôle des différents acteurs et instances du secteur médico-social
- Cerner les dispositifs introduits par la loi HPST et leur application au niveau local
- Identifier les enjeux associatif en matière de pilotage et de gestion
- Identifier les marges de manœuvre pour le développement de l'association

CONTENU
- **Les enjeux du secteur médico-social et son cadre législatif**
  - Le contexte économique et financier et son impact sur les associations du médico-social
  - L'évolution des décideurs publics : nouvelles étapes dans la réforme de l'Etat, acte III de la décentralisation
- **Les nouvelles formes de régulation et la place des associations dans ce nouveau paysage**
  - Les nouveaux outils de planification du secteur social et médico-social
  - La nouvelle procédure d'autorisation des ESMS
  - Evolution de la tarification des établissements et services
  - Evaluation des établissements et services
  - Les démarches de coopération
- **Les enjeux pour l'association parentale**

PUBLIC
Professionnels, dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE
Intervention ponctuée d'apports et de débats avec les participants

Modalités
Intra : sur site
2 à 3 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA2

Mieux comprendre les enjeux de la tarification des établissements et services

OBJECTIFS

- Identifier les diverses compétences en matière de tarification
- Intégrer les mécanismes de l'allocation de la ressource
- Appréhender l'intérêt de la pluriannualité budgétaire
- Saisir les enjeux d'une réforme de la tarification

CONTENU

- Qui finance quoi entre ARS, Etat et Conseil général ?
- Des lois de finances aux dotations régionales
- L'allocation de la ressource selon les règles du code de l'action sociale et des familles
- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens comme outil de pilotage associatif
- Le projet d'une réforme de la tarification dans le cadre de la modernisation de l'action publique

PUBLIC

Administrateurs nouvellement élus, candidats, parents

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples



Inter : à Paris
1 jour
Coût pédagogique : 110 €/personne

✓ Date de formation : 2 avril 2014

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. DA3

Fonctionnement du secteur médico-social

Les principes de gouvernance associative

OBJECTIFS

- Connaître les principes généraux de la gouvernance associative
- Adapter les principes de gouvernance aux spécificités du Mouvement Unapei
- Garantir une gouvernance parentale au sein des associations

CONTENU

- **Une définition de la gouvernance associative**
  - Projet associatif et gouvernance
  - Gouvernance associative et dirigeance
- **Les principes généraux de la gouvernance**
  - La formalisation des missions et délégations
  - La complémentarité des rôles (bénévoles et professionnels)
  - L'adéquation entre le projet politique et le fonctionnement de l'association (statuts et règlement intérieur)
- **Les principes de gouvernance appliqués aux associations du Mouvement**
  - La plus-value apportée par les parents
  - L'équilibre entre les missions : politique, gestionnaire et solidarité familiale
  - La place et le rôle des dirigeants professionnels
  - Le référentiel gouvernance associative Unapei

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposé illustré de cas concrets, analyse de la situation des associations représentées

Modalités

En formation ou en accompagnement

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA4

Devenir administrateur

OBJECTIFS

- Identifier le contour des missions d'une association
- Repérer le rôle de l'administrateur dans ses missions
- Distinguer les places respectives des élus et des professionnels

CONTENU

- **L'association**
  - Rappel du cadre juridique
  - Le mouvement d'associations de parents : histoire, particularités, missions actuelles
- **Le champ d'intervention de l'administrateur**
  - Participation et porte-parole des décisions de l'association
  - Solidarité entre administrateurs
  - Représentation de l'association
  - Participation et animation de commissions
  - La responsabilité des administrateurs

PUBLIC

Administrateurs référents

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA5

Le rôle de l'administrateur référent

OBJECTIFS

- Identifier la place de l'administrateur référent dans le fonctionnement associatif
- Définir son rôle et ses fonctions
- Formaliser ses délégations

CONTENU

- **La place de l'administrateur dans le fonctionnement associatif**
  - Analyse des relations administrateurs référents / salariés
  - Identification des situations difficiles ou conflictuelles
- **Le rôle et les fonctions de l'administrateur référent**
  - La « fiche de missions »
  - Le respect des missions et des procédures

PUBLIC

Dirigeants bénévoles et professionnels

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés, d'exemples et d'échanges

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA6

La délégation de pouvoir et le document unique de délégation

OBJECTIFS

- Mieux comprendre la notion de délégation de pouvoir et la nature du lien entre les personnes concernées par une délégation de pouvoir
- Maîtriser la démarche d'élaboration du DUD (Document Unique de Délégation)
- Identifier les enjeux réglementaires, organisationnels et managériaux liés à l'élaboration et à la mise en place du DUD
- Clarifier et sécuriser le fonctionnement global et de proximité et/ou les projets à l'aide du DUD

CONTENU

- **Le cadre juridique de la délégation**
  - Contenu de la délégation de pouvoir
  - Le décret du 19/02/2007, article D312-176-5 du Code de l'Action sociale et des familles, relatif au DUD
  - Les applications possibles : contrôles, enquêtes, autorisation de siège, recrutements…
  - Une des déclinaisons : la lettre de délégation
- **Etape préparatoire du DUD : le diagnostic organisationnel**
  - L'articulation organigramme-organisation
  - Le mécanisme de délégation/subdélégation
  - Le mécanisme décision-reporting
- **Méthodologie d'élaboration du DUD**
- **La communication associée à la mise en place du DUD**
  - La lettre de délégation individuelle
  - La communication autour des délégations dans l'association

PUBLIC

Présidents, administrateurs, DG, directeurs, directeurs d'établissements, cadres

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, illustrations concrètes de la mise en place du DUD et transmission d'un modèle de DUD.



Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA7

EN COLLABORATION AVEC



Les relations administrateurs/ professionnels

OBJECTIFS

- Comprendre l'origine de la légitimité de chacun
- Clarifier les rôles respectifs pour favoriser une meilleure collaboration
- Se donner les moyens d'éviter la confusion des rôles et les conflits qui en découlent

CONTENU

- **Le point de départ : le projet associatif**

Les champs de compétences respectifs

- Le conseil d'administration
- L'appareil technique

- **Les champs de compétences communes**
  - Définition des compétences communes
  - L'organisation du travail entre administrateurs et professionnels
  - Le rôle des élus dans la présentation de l'association aux nouveaux professionnels
- **Cohabiter, co-gérer, co-construire entre administrateurs et professionnels**
  - Les moments de rencontre
  - Les groupes de travail
  - Les évènements
  - Les moments conviviaux

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, apports d'expériences, études de cas, échanges

ModALités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA8

La responsabilité juridique de l'association et de ses dirigeants

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques de la responsabilité pénale et civile des dirigeants associatifs
- Connaître les risques et les assurances concernant les activités des membres de l'association

CONTENU

- **Le cadre juridique de la responsabilité pénale et civile, pré-requis**
  - L'organisation judiciaire française
  - Les grandes règles de la procédure civile et de la procédure pénale
  - Distinction responsabilité civile et responsabilité pénale
  - Distinction dirigeant de droit et dirigeant de fait
- **La responsabilité civile des dirigeants d'association**
- **La responsabilité pénale des dirigeants d'association**
- **La responsabilité financière des dirigeants d'association**
- **La maîtrise des risques**
  - La carte des risques
  - La définition des rôles de chacun dans les statuts de l'association et son règlement intérieur
  - Le respect des stipulations des statuts et du règlement intérieur
  - Les délégations
  - La notion et l'usage d'assurance

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges, débats, présentation et études de situation servant d'exemples

ModALités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA9

Elaborer et mettre en œuvre le projet associatif

OBJECTIFS

- S'approprier la démarche méthodologique d'élaboration du projet associatif
- Construire, rédiger et valider le projet
- Mettre en œuvre et évaluer ses résultats

CONTENU

- **Présentation de la démarche**
  - La démarche méthodologique
  - L'analyse des forces et faiblesses de l'association
- **Préparer la mise en œuvre opérationnelle**
  - Formaliser les objectifs d'un projet
  - Impliquer les acteurs de l'association
  - Elaborer un planning de travail au sein de l'association
- **Exploiter les travaux des commissions et groupes de travail**
  - Analyser les contributions de l'ensemble des acteurs
  - Veiller à la cohérence des productions par rapport à la méthodologie d'ensemble
  - Formaliser le plan du projet associatif
- **Rédaction du projet et communication**
  - Définir une stratégie de rédaction et de publication
  - Identifier les différents supports de communication
  - Mettre en œuvre la communication autour du projet

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, apports d'expériences, études de cas, échanges

ModAlités

En formation ou en accompagnement

Intra : sur site
4 à 5 jours non consécutifs
Coût pédagogique : 750 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA10

Les finances de l'association

OBJECTIFS

- Acquérir les bases nécessaires à la compréhension de la gestion financière
- Savoir extraire des documents comptables les éléments nécessaires à une bonne analyse et une prévision de qualité

CONTENU

- **Rappel du statut associatif**
  - Textes de base : circulaire sur la fiscalité, décret 2003-1010, plan comptable associatif et adaptation au secteur médico-social
  - Critères de non lucrativité
- **L'activité de l'association**
  - Les principaux comptes de produits et de charges
- **Les documents comptables obligatoires**
  - Le bilan, le compte de résultat
  - Les comptes consolidés, les comptes de liaison
  - Le budget
  - Particularités des Esat et des établissements à double tarification
- **Rôle du commissaire au compte, de l'expert comptable**
- **Relations avec les financeurs** à travers les budgets prévisionnels, les comptes administratifs, l'affectation des résultats
- **L'utilisation des principaux outils de gestion :** masse salariale, dotations, investissements…
- **Les grands équilibres :** fonds de roulement, trésorerie
- **Les principaux ratios :** endettement, trésorerie…
- **Maîtrise des principes de bases de la gestion prévisionnelle :** évolution de la masse salariale, financements à long terme, investissements

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges, études de cas

ModAlités

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA11

Coopération et rapprochement d'associations, mode d'emploi

OBJECTIFS

- Comprendre les facteurs qui poussent aux rapprochements
- Identifier les conditions de réussite et définir un projet partagé
- Connaître les principales formes de coopérations et regroupement (groupements de coopérations, fusion d'association,…)
- Analyser les impacts sur la gouvernance associative

CONTENU

- **Le contexte : les facteurs qui incitent au rapprochement**
- **La conduite d'un projet de coopération ou rapprochement**
  - L'élaboration d'un diagnostic partagé
  - La définition d'un projet commun
  - Les facteurs de résistance
- **Présentation synthétique des solutions en matières de rapprochement**
  - Les principales formes de collaboration : groupements (GCSMS), conventions de collaboration,…
  - La fusion d'associations (création ou absorption)
  - Le renforcement d'une entité juridique existante
- **Les impacts sur la gouvernance associative**
  - Le fonctionnement des instances
  - Les délégations,…

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples



Réf. DA12

Gouvernance associative

L'accueil et l'écoute des familles

CONTEXTE

La formation proposée doit permettre aux administrateurs et aux autres personnes de l'association concernées par l'accueil, d'acquérir et/ou de renforcer leur capacité à écouter et à établir une relation d'aide en direction des familles de l'association.

OBJECTIFS

- Améliorer l'accueil des familles s'adressant à l'association et mieux cerner la demande d'une personne sans jugement
- Acquérir des attitudes et des comportements favorables à la mise en place d'une qualité d'écoute optimale et d'une relation d'aide
- Mieux cerner et maîtriser les enjeux et difficultés de la communication et inhérents à la relation d'aide

CONTENU

- **Cadre de la mission**
  - L'accueil des familles dans l'association
- **L'écoute, la communication, la relation d'aide**
  - Initier un dialogue, une relation avec une personne « inconnue » : qu'est-ce que l'écoute active ?
  - Les enjeux et les pièges de la communication verbale : identifier la manière dont chacun dit, perçoit ou interprète les évènements
  - Communiquer autrement / le langage non verbal : les comportements et attitudes dominantes
  - Apprendre à ressentir les émotions et à déceler les besoins de l'interlocuteur
  - Travail sur les difficultés des bénévoles dans la relation d'aide (frustrations, détachement, culpabilité, conflits…)
- **Renforcement des qualités relationnelles et de communication des écoutants**

PUBLIC

Les administrateurs de l'association ayant un rôle d'écoute, d'information et de conseil auprès des familles

PÉDAGOGIE

Exercices d'entraînement à l'écoute active en vue de renforcer la capacité à rechercher du sens, des solutions avec l'autre

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 10 à 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. DA13

Recruter des bénévoles pour son association

OBJECTIFS

- Identifier les besoins de l'association en matière de bénévolat
- Cerner le périmètre d'action et le profil idéal
- Formaliser la fiche de mission du bénévole
- Recruter le bénévole

CONTENU

- **Le bénévolat**
  - Caractéristiques et évolution du bénévolat
  - Fondements de l'action bénévole
  - Développement de l'action associative dans un contexte gestionnaire
- **Les étapes du recrutement de bénévoles**
  - Identification des projets nécessitant des bénévoles
  - Définition des besoins liés à ces projets
  - Contour de la mission du bénévole
  - Formalisation de l'engagement réciproque
- **L'accueil du bénévole dans l'association**
  - Accueil, aide à la prise de fonction
  - Accompagnement et valorisation

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés ponctués d'échanges et d'exemples de cas pratiques



Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA14

Accompagner l'engagement bénévole |

OBJECTIFS

- Organiser un programme d'accueil, d'accompagnement et de formation des bénévoles
- Faire évoluer les responsabilités des bénévoles
- Valoriser le potentiel des bénévoles de l'association

CONTENU

- **Le bénévolat**
  - Fondements de l'action bénévole
  - Développement de la vie associative dans un contexte gestionnaire
- **Du bénévolat ponctuel au bénévolat régulier : vers une implication bénévole plus grande**
  - Implication des bénévoles dans le projet associatif
  - Accompagnement vers de nouvelles responsabilités
  - Valorisation des missions bénévoles
  - Reconnaissance des bénévoles

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, travail de groupe, échanges

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA15

L'accueil des familles |

OBJECTIFS

- Faire le point sur l'organisation de l'accueil et du soutien au sein de l'association et de ses établissements et services
- S'approprier les éléments nécessaires à l'élaboration d'une politique d'accueil et de soutien aux parents
- Mettre en place une évaluation de l'action

CONTENU

- **Analyse**
  - De l'accueil dans l'association
  - Des attentes et besoins des parents
- **Les réponses institutionnelles** (établissements et services)
- **Les réponses associatives**
  - L'action familiale : finalités, organisation, moyens
  - Les lieux de garde et d'éveil
  - Les services d'accueil et d'écoute des parents
  - Les autres services associatifs
- **Impliquer et faire participer les jeunes parents**

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples



Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA16

L'action familiale |

OBJECTIFS

- Faire le point sur l'action familiale
- Construire et développer un programme d'action familiale

CONTENU

- **Etat des lieux de l'action familiale**
  - Petit rappel historique de l'action familiale et de son rôle
  - Définition et analyse de l'action familiale en utilisant le référentiel « Action associative »
  - Diagnostic de l'action familiale au sein de l'association
- **Elaboration d'un programme d'action familiale**
  - L'action familiale au cœur du projet associatif
  - L'organisation de l'action familiale

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Travail en ateliers, utilisation du référentiel de « l'Action associative »



Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 750 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA17

L'animation d'un groupe de parole pour les familles |

OBJECTIFS

- Être en mesure d'élaborer un projet pour la constitution d'un groupe de parole
- Être en mesure de créer et d'animer un espace d'échanges pour et entre les familles de personnes handicapées
- S'entraîner à l'écoute
- Connaître et utiliser les règles d'animation d'un groupe de parole
- Impliquer les participants dans le déroulement d'une séance de groupe de parole

CONTENU

- **Le projet « groupe de parole »**
  - Quelle visée ?
  - La constitution du groupe
  - Le cadre : définition de l'espace temps approprié, les règles pour la prise de parole, l'investissement du temps entre les séances….
- **Les fonctions d'un groupe de parole**
  - L'analyse du vécu
  - La distanciation d'une situation difficile
  - La recherche de sens, de solutions
  - L'échange
  - La solidarité
- **Ethique et rôle de l'animateur du groupe de parole**
  - Le positionnement en tant qu'animateur du groupe de parole
- **Les bonnes pratiques d'animation d'un groupe de parole**
  - La dynamique de groupe
  - La co-animation

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, entraînement à l'écoute active, mises en situation



Intra : sur site
2 à 3 jours réalisables en discontinu
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA18

Concevoir un plan de communication

OBJECTIFS

- Intégrer la communication à la stratégie de l'association
- Offrir une base de connaissances et une méthodologie et des outils

CONTENU

- Le paysage de la communication aujourd'hui
- Les spécificités de la communication des associations
- Comment bâtir une stratégie de communication ?
- Le plan de communication, les principales étapes
- Les règles méthodologiques : définir les objectifs par cibles, élaborer les messages, déterminer les moyens

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, travail de groupe, échanges

Modalités

Intra : sur site ou en région
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA19

Travailler avec les médias

Cette formation vise à la mise en place d'actions « Relations presse » au sein de l'association.

OBJECTIFS

- Mieux cerner les besoins et les attentes des journalistes
- Construire un message essentiel
- Adapter les actions « Relations presse » en fonction des cibles
- Animer un réseau de journalistes

CONTENU

- **Le fonctionnement des rédactions**
  - La presse écrite, la presse online, la presse audiovisuelle (radio/TV)
  - La conférence de rédaction, le choix des sujets, les délais de bouclage
  - Les attentes et les besoins des journalistes
- **Le message essentiel**
  - Les techniques du « messaging »
- **Les relations presse**
  - Elaboration d'une stratégie « Relation presse » en fonction de la cible
  - Présentation des différents types d'actions possibles : le communiqué, le dossier de presse, les évènements, les relances journalistes
- **Le réseau de journalistes**
  - Comment constituer un fichier pertinent ?
  - Les clés pour rester toujours en contacts avec les journalistes
- **Le réseau des porte-parole**
  - Garantir la qualité de la restitution du message
  - Savoir utiliser les techniques d'interviews tout média

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, travail de groupe, échanges

Modalités

En formation ou en accompagnement

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA20

Préparer, organiser, exploiter un évènement

OBJECTIFS

- Intégrer l'évènement dans la stratégie de l'association
- Offrir une base de connaissances, une méthodologie et des outils

CONTENU

- Introduction à la notion d'événement
- Définir les objectifs de son événement
- Réaliser un cahier des charges, constituer une équipe ou choisir un prestataire
- Préparer un évènement de A à Z
- Mesurer les retombées

PUBLIC

Dirigeants associatifs (bénévoles et professionnels)

PÉDAGOGIE

Exposés, travail de groupe, échanges

Modalités

Intra : sur site ou en région

1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA21

Développer les partenariats de l'association

OBJECTIFS

- Appréhender le monde des entreprises (et des fondations)
- Oser prospecter les entreprises, fondations et autres types de partenaires, avec un projet adapté
- Prendre en compte les différents modes de partenariat et les tendances émergentes
- Aboutir à un accord et faire évoluer les partenariats existants pour les optimiser

CONTENU

- Territoires et formes du partenariat
- Motivations et risques
  - pour les entreprises
  - pour les associations
- Mise en place d'un partenariat : prospection, prise de contact et entretien
- Conditions d'un partenariat réussi

PUBLIC

Dirigeants associatifs (bénévoles et professionnels)

PÉDAGOGIE

Exposés, travail de groupe, échanges

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA22

Concevoir un plan de lobbying auprès des pouvoirs publics

CONTEXTE

Les associations sont des acteurs sociaux et économiques de premier plan dont l'environnement est marqué par un poids croissant des normes, une multiplication des acteurs institutionnels et l'évolution des outils d'information et de communication

Dans ce contexte, elles sont appelées à se positionner sur différentes thématiques vis-à-vis des pouvoirs publics, tout en articulant actions de lobbying locales et nationales

OBJECTIFS

- Définir une stratégie d'influence efficace, pérenne et articulée avec la stratégie globale de l'association
- Identifier et anticiper les modifications politiques, législatives et réglementaires
- Participer à la décision publique en analysant le contexte et le processus de la prise de décision tout en décryptant les stratégies d'influence
- Décliner un plan d'actions et des outils spécifiques
- Mettre en place au sein de l'association un réseau dédié incluant des bénévoles

CONTENU

- Les spécificités du lobbying associatif
- Les acteurs institutionnels du secteur du handicap
- Les étapes-clés d'une action de lobbying
- Les règles méthodologiques
- Les principaux outils

PUBLIC

Dirigeants associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, présentation de cas pratiques, travail de groupe, échanges

ModAlités

Inter : à Paris ou en région
2 jours
Coût pédagogique : 220 €/personne

✓ Dates de formation : 1er et 2 juilet 2014

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 6 à 8 personnes maximum

NOUVEAU Réf. DA23

La collecte de fonds : stratégie et outils juridiques

OBJECTIFS

- Elaborer en place une stratégie de collecte de fonds adaptée à vos enjeux
- Organiser la stratégie et mettre en place les outils et méthodes
- Identifier les outils techniques et juridiques utilisables

CONTENU

- **Les enjeux**

- Pourquoi collecter des fonds ? Le désengagement des pouvoirs publics – la concurrence accrue entre les opérateurs
- Fondamentaux : univers de la générosité

- **Le périmètre juridique de la collecte de fonds**

- Quels outils juridiques possibles ?
  Le fonds de dotation – la fondation reconnue d'utilité publique – l'association RUP – l'association déclarée
- Quelles contraintes ?
  La fiscalité des dons et legs – l'appel à la générosité du public

- **La démarche de collecte de fonds : stratégie et communication**

- Méthodologie : 6 étapes pour construire votre stratégie
  - Le discours de cause /Fixer vos objectifs /Adapter votre discours aux objectifs
  - Déterminer vos cibles /Construisez votre plan d'actions /Piloter et orchestrer votre collecte
- Approches mécènes et grands donateurs
- Stratégie, donations et legs
- Kit de collecte de proximité : à développer au sein de vos réseaux

PUBLIC

Dirigeant associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, études de cas, apports méthodologiques

Modalités

Inter : à Paris
1 jour
✓ Date de formation : 18 juin 2014
Coût pédagogique : 180 €/personne

NOUVEAU Réf. DA24

EN COLLABORATION AVEC



Elaborer un plan de formation

OBJECTIFS

- Structurer, piloter, évaluer le plan de formation pour en faire un vecteur de réussite de la stratégie globale et un objet de succès collectif et individuel pour les professionnels
- Optimiser les ressources pour bâtir un plan efficient et satisfaisant
- Appréhender les notions de transmission et d'apprentissage interne

CONTENU

- **La branche professionnelle médico-sociale et la formation**

- Le cadre légal et les pratiques de formation du secteur
- Les relations avec les représentants du personnel et avec l'OPCA Unifaf
- Le calendrier de la gestion de la formation

- **Savoir identifier le besoin de compétences et la pertinence de la demande en formation**

- Le savoir, l'expérience et les compétences
- Croiser le besoin de formation en lien avec le développement de l'établissement et la demande en formation venant des salariés

- **Savoir bâtir l'ébauche d'un cahier des charges et le chiffrer**

- Les organismes de formation
- Les dispositifs accessibles

- **Savoir identifier les ressources de formation (externe et interne)**

- Les ressources internes
- Les critères de sélection et les indicateurs d'évaluation

PUBLIC

DG, DRH, directeurs, chefs de service

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, études de cas

Modalités

Intra : sur site ou en région
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA25

EN COLLABORATION AVEC



Conduire un projet GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

OBJECTIFS

- S'approprier le lexique GPEC
- Identifier les enjeux de la démarche GPEC
- Maîtriser l'essentiel de la GPEC
- Acquérir les éléments méthodologiques nécessaires à la conduite d'un projet GPEC

CONTENU

L'essentiel de la GPEC : enjeux et pratique

- Les enjeux des démarches GPEC dans le secteur professionnel
  - Historique et cadre juridique
  - Stratégie d'établissement et GPEC

Les 4 phases d'une démarche GPEC

- Gestion des effectifs actuels
- Gestion des compétences actuelles
- Gestion des effectifs prévisionnels
- Gestion des compétences prévisionnelles

La cartographie des métiers

- Les typologies d'effectifs
- Etablir une cartographie des métiers :
  - Les concepts et le champ lexical : cartographie, référentiel, fiche de poste, emploi, métier, compétence, aptitude, qualification
  - Les sources d'information : observatoire de l'emploi, convention collective, etc...
  - Objectifs et enjeux d'une cartographie des métiers
  - La pyramide des âges, recensement et projection des effectifs

Identifier les compétences

- Définir les compétences sur la base des informations liées à un métier
- Concevoir, déployer, actualiser des référentiels compétences
- Définir les compétences individuelles et les compétences collectives
- Construire des aires de mobilité

Gestion prévisionnelle et prospective des effectifs et des compétences

- Gestion prévisionnelle
  - Interpréter sous forme d'actions RH une pyramide des âges
  - Concevoir et piloter un outil simple de prévision de l'évolution des effectifs (prise en compte des flux entrants et sortants)
- Gestion prospective
  - Lexique : métiers sensibles, métiers émergents
  - Anticiper les évolutions de l'environnement, de l'activité sur l'organisation, les métiers, les compétences
  - Comment définir les compétences de demain ? Sources d'information, acteurs concernés, moyens et échéanciers

Cahier des charges GPEC

- Finalités et objectifs
- L'organisation en mode projet
- Public visé
- Actions à mener
- Acteurs du projet (MOA, MOE, groupes de travail, l'encadrement, les partenaires sociaux,…)
- Les moyens (logiciel GPEC, documentations spécifiques,…) et échéancier
- Les risques, problématiques et solutions de contournement
- Les critères de réussite quantitatifs et qualitatifs

PUBLIC

Directeurs et interlocuteurs RH, cadres

PÉDAGOGIE

Apports conceptuels et méthodologiques, études de cas



Inter : à Paris ou en région
2 jours
✓ Dates de formation : 25 et 26 mars 2014

Coût pédagogique : 360 €/personne

Réf. DA26

EN COLLABORATION AVEC



Répondre à un appel à projet |

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles dispositions réglementaires en matière de création d'extension et de transformation d'établissements et de services
- Connaître les éléments à transmettre pour répondre à un appel à projet
- Définir une méthodologie pour répondre à un appel à projet

CONTENU

- **La procédure d'appel à projet**

1- L'appel à projet-contexte
- L'appel à projets et ses principaux changements
- Le nouvel environnement (loi HPST : paysage institutionnel, outils de la planification...)
- Les conséquences pour les associations

2- L'appel à projet-fonctionnement
- Les structures et projets concernés
- Les autorités compétentes
- Les étapes de la procédure : du calendrier prévisionnel à l'autorisation d'un projet
- La commission de sélection d'appel à projet et le rôle de l'instructeur

3- Le cahier des charges, pièce principale de l'appel à projet
- Le contenu standard (les rubriques obligatoires)
- L'importance des délais, des critères et leur pondération
- Se décider : questions à se poser

- **La méthodologie de réponse à un appel à projet**

1- Avant la publication du cahier des charges
- Clarifier sa stratégie
- S'organiser en interne (compétences à mobiliser, démarche projet, documents à préparer...)

2- La réponse à un appel à projet
- Le contenu du dossier : proposition de trame-type
- La communication de sa proposition (oral, écrit)

PUBLIC

Dirigeants associatifs (élus et professionnels)

PÉDAGOGIE

Exposés, apports théoriques, échanges



En formation ou en accompagnement

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/goupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA27

Elaborer et/ou actualiser son projet d'établissement ou de service

OBJECTIFS

- Entreprendre sur le mode participatif l'écriture du projet d'établissement en conformité avec les orientations de la loi du 2 janvier 2002
- Acquérir une méthodologie de définition des besoins du public et des réponses professionnelles à y apporter
- Apprendre à analyser la cohérence entre besoins et réponses, à repérer les éventuels écarts entre intentions déclarées et actions développées

CONTENU

- **Définition de la mission et des fonctions**
  - Cadre législatif et réglementaire spécifique
  - Projet associatif et déclinaison de la mission
- **L'usager**
  - Mise en application des droits de la personne accueillie
- **Le projet individuel**
  - La conception du projet individuel
  - Les étapes de la démarche de projet individuel et le suivi
  - Le processus de concertation parents-professionnels
- **La réponse aux besoins**
  - L'identification des réponses collectives apportées par l'établissement aux besoins référencés des usagers
- **L'organisation des ressources**
  - Fiches de poste
  - Modalités de communication et de collaboration
- **Les conditions matérielles de délivrance de la prestation (personnels techniques et administratifs)**
  - L'aménagement et les matériels à disposition
  - L'adaptation aux besoins des personnes accueillies, des prestations d'accueil, d'hébergement, de transport, d'entretien des locaux et des matériels
- **Les orientations stratégiques et l'amélioration continue de la qualité**
  - La démarche d'évaluation interne
  - Le plan stratégique

PUBLIC

Directeurs, chefs de service, professionnels, bénévoles

PÉDAGOGIE

Exposés méthodologiques, travail en sous-groupe, exercice de formalisation écrite, débats



En formation ou en accompagnement

Intra : sur site

3 à 5 jours selon le contexte de l'établissement

Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA28

EN COLLABORATION AVEC



Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens : mise en œuvre et suivi

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des CPOM dans un contexte économique et institutionnel en pleine mutation
- Comprendre la démarche et la réaliser dans son association
- Construire le contrat : volet qualitatif (objectifs) et volet quantitatif (financier)
- Être en mesure de négocier au mieux dans un contexte économique contraint
- Anticiper les changements (organisation de l'association, compétences à mobiliser, suivi du contrat,…) induits par la mise en place d'un CPOM

CONTENU

- La mise en place des CPOM dans un contexte en pleine mutation
- Cadre législatif et réglementaire : tout ce qu'il faut savoir sur le CPOM
- La démarche CPOM - la procédure CPOM
- Le contenu du contrat
  - Contenu obligatoire et contenu recommandé
  - Volet qualitatif (objectifs) et volet quantitatif (volet financier)
- Le CPOM à l'épreuve du temps
  - Quelle organisation mettre en place ?
  - Quels outils de suivi mettre en place ?

PUBLIC

Dirigeants associatifs, directeurs d'établissements

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

En formation ou en accompagnement

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA29

Les tableaux de bord financiers : un outil de pilotage pour l'association gestionnaire

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la construction des tableaux de bord comme outil de pilotage
- Construire des tableaux de bord adaptés à son établissement ou service ou consolidés sur l'association
- Elaborer des tableaux de bord utiles pour les comptes administratifs

CONTENU

- La définition des tableaux de bord
- Les indicateurs médico-socio-économiques (décret budgétaire) et les tableaux de bord internes à l'association
- Quels indicateurs choisir et comment les construire ?
- L'utilisation des tableaux de bord dans la gestion au quotidien
- Les tableaux de bord et le suivi budgétaire réglementaire (compte administratif)
- Les 2 niveaux de tableaux de bord : pour l'établissement et consolidé pour l'association

PUBLIC

Dirigeants associatifs (élus et professionnels)

PÉDAGOGIE

Alternances d'exposés théoriques et d'exercices pratiques

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA30

L’entretien d’appréciation et l’entretien professionnel

OBJECTIFS

- Maitriser le concept de l’entretien d’appréciation et de l’entretien professionnel
- Être apte à concevoir un projet de management dynamique, levier de motivation, de régulation, de bien être au travail, parce que basé sur le dialogue et l’écoute
- Être apte à élaborer un outil concret, adapté (préparation, conduite des entretiens, suivi)
- Développer ses capacités pour, concevoir un système d’appréciation élargi

CONTENU

- **Cadre de l’entretien professionnel et de l’entretien d’appréciation**
  - Spécificité de chaque entretien : appréciation et professionnel
- **S’approprier la méthodologie de l’entretien**
  - Définition des préalables, des objectifs, items, indicateurs
  - Identifier les écueils et les facteurs clés de succès
- **Les outils associés à la conduite de l’entretien**
  - Construire des outils pour : mettre en œuvre, conduire, suivre les entretiens
  - La communication associée

LIVRABLE

Modèles de grilles d’entretien travaillés et construits en séance, recommandations de bonnes pratiques ; transmission de référence documentaires

PUBLIC

Présidents, DG, directeurs, chefs de services, chargés de projets RH et qualité

PÉDAGOGIE

Apports conceptuels et méthodologiques, études de cas



Intra : sur site ou en région
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA31

EN COLLABORATION AVEC



Le rôle du maître d’ouvrage

OBJECTIFS

- Être en mesure de mener une opération immobilière dans le cadre d’un appel à projet
- Identifier toutes les étapes de la maîtrise d’ouvrage
- Être en capacité d’exercer le rôle de maître d’ouvrage

CONTENU

- **Présentation des étapes-clés de la maîtrise d’ouvrage**
  - Identification des contraintes
  - Identification des opportunités de création (appels à projet) ou de restructuration des établissements
  - Identification et mise en place des objectifs thermiques et environnementaux
  - Recherche des subventions et financements
  - Consultation des entreprises, passation des marchés
  - Suivi des travaux et gestion de la trésorerie
  - Réception de l’ouvrage et ouverture de l’établissement
  - Respect des normes de sécurité et environnementales
- **Genèse de l’opération**
- **Les questions relatives à la faisabilité**
- **Le Montage**
- **L’exécution**

PUBLIC

Dirigeants associatifs (élus et professionnels)

PÉDAGOGIE

Exposés, apports théoriques, échanges

ModAlités

Inter : à Paris
1 jour
✓ Dates de formation : 30 septembre 2014
Coût pédagogique : 110 €/personne

Réf. DA32

EN COLLABORATION AVEC



L'analyse financière

OBJECTIFS

- Comprendre la logique d'analyse financière
- Mettre en place des ratios d'analyse financière permettant la prise de décision et la déclinaison d'axe stratégique
- A l'aide des outils financiers, être en capacité de pouvoir développer une stratégie d'investissement et de financement pour les dirigeants.

CONTENU

- **Appréhender les outils d'analyse financière**
  - Les Soldes Intermédiaires de Gestion
  - La Capacité d'autofinancement
  - Le Fonds de Roulement d'Investissement / Le Besoins de Financement d'exploitation
  - La Trésorerie
- **Concevoir les outils favorisant les choix d'investissement**
  - Tableau de financement pluriannuel
  - Le plan d'investissement pluriannuel
  - Le bilan financier
- **Finalités du diagnostic financier**
  - Analyser les résultats et distinguer les cycles exploitation et financier
  - Décrypter les documents de synthèse (compte administratif, compte de résultat, bilan)

PUBLIC

Dirigeants associatifs, directeurs d'établissements

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et cas pratiques.

Modalités

Intra : sur site ou en région
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA33

L'exercice comptable d'un établissement social et médico-social

OBJECTIFS

- Elaborer le budget d'un établissement et en effectuer le suivi
- Clôturer les comptes d'un exercice et affecter le résultat
- Comprendre le processus de tarification et de facturation

CONTENU

- **Le budget**
  - L'activité et le taux d'occupation
  - Prévision des recettes et des dépenses
  - Taux d'évolution budgétaire selon les orientations nationales et départementales : ONDAM, ROB
- **La négociation budgétaire**
  - Le budget comme concrétisation des orientations du projet d'établissement (plan de formation, d'investissement)
  - Les conventions collectives nationales
  - Du budget proposé au budget exécutoire : l'approbation des dépenses par l'autorité de tarification et son suivi
- **La clôture des comptes**
  - Les opérations d'inventaires, d'ordre
  - La balance d'exploitation
  - Du compte de résultat au compte administratif
  - De l'affectation du résultat à l'approbation des comptes par l'autorité de tarification
- **Outils**
  - Sections d'Exploitation et Investissement
  - Groupe fonctionnel
  - Annexes budgétaires
  - Indicateurs d'activités et médico-sociaux
  - Le rapport d'activité

PUBLIC

Dirigeants associatifs (élus et professionnels)

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et cas pratiques

Modalités

Intra : sur site ou en région
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA34

Etablir la cartographie des emplois/compétences

OBJECTIFS

- Acquérir méthodes et outils permettant de mettre en place un référentiel emplois/compétences adapté à l'association

CONTENU

- **Rappel du contexte GPEC**
- Rappel du cadre juridique en matière de GPEC
  - Rappel des concepts et champ lexical :
  - emplois, métiers, fonctions, postes, …
  - cartographie, référentiel
  - compétence, aptitude, qualification
- La cartographie des emplois : le socle de la GPEC
- **Les objectifs d'une cartographie des emplois**
- Disposer d'une photographie des emplois en parallèle de la cartographie des processus
- Identifier la proximité des emplois en termes de compétences
- Gérer les parcours professionnels
- Détecter les métiers sensibles
- **Construire la cartographie des emplois**
- Le lien entre projet d'établissement, activités, processus et emplois
- Comment établir la cartographie des emplois ? A quel niveau ?
- Que faire figurer dans une cartographie des emplois ?
- Repérer les pièges à éviter
- Identifier les étapes de construction
- Cartographie des métiers actuels et futurs
- **Référentiel de compétences**
- Inférer les compétences à partir de l'activité
- Méthodes de description des compétences
- Approche par les situations de travail type
- **Détecter les métiers sensibles**
- Distinguer les métiers à risques, les métiers sous tension, les métiers en transformation, les métiers émergents, les métiers menacés
- Evaluer les enjeux compétences des métiers stratégiques de l'entreprise
- Définir les objectifs de la démarche GPEC et les priorités d'action au regard de la cartographie
- **Faire vivre la cartographie**
- Associer les différents acteurs de l'entreprise dans la cartographie
- Mettre en place une fonction d'observatoire des métiers
- Communiquer la cartographie

PUBLIC

Directeurs et interlocuteurs RH, cadres

PÉDAGOGIE

Apports conceptuels et méthodologiques, études de cas



Inter : à Paris ou en région
2 jours
Coût pédagogique : 360 €/personne
✓ Dates de formation : 3 et 4 juin 2014



Réf. DA35

EN COLLABORATION AVEC



Le document unique des risques professionnels

OBJECTIFS

- Améliorer la prévention des risques physiques, du stress et des risques psycho-sociaux dans son association, son établissement, son service ou la gestion de projets
- Maîtriser la notion de risques professionnels pour être en mesure de bâtir le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

CONTENU

- **Connaissance du cadre juridique**
- **S'approprier les définitions**

- Les risques, la prévention, de quoi parle-t-on ?

- **Savoir repérer et évaluer les risques avérés et potentiels**

- Quelles causes, quels effets ?
- Les responsabilités engagées

- **Construire un plan d'action**

- L'élaboration du Document Unique d'Evaluation et de Prévention des Risques
- Pistes de solutions
- Leviers et indicateurs

- **Intégrer ce plan dans la stratégie globale y compris dans la démarche qualité**

- Les conditions de sa mise en œuvre
- Son suivi
- Son actualisation

PUBLIC

DG, DRH, directeurs, chefs de service

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas



Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. DA36

EN COLLABORATION AVEC



Sécuriser les procédures d'achat de l'association « pouvoir adjudicateur »

De très nombreuses structures en charge de la gestion d'établissements médico-sociaux sont susceptibles d'être considérés comme des pouvoirs adjudicateurs.
*L'objectif de la formation est de **détailler les procédures d'achat que la structure doit respecter.***

OBJECTIFS

- Connaître les bases sur lesquelles une structure de droit privé peut être considérée comme pouvoir adjudicateur
- Mieux maîtriser les procédures d'achat que doit respecter une structure considérée comme pouvoir adjudicateur
- Prévenir le risque de recours de la part des candidats suite à la mise en place d'une procédure d'achat

CONTENU

- **L'association « pouvoir adjudicateur »** (référence à l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics)

- Caractéristiques des associations considérées comme des pouvoirs adjudicateurs
- Règles et principes applicables aux associations « pouvoir adjudicateur » en matière d'achat

- **La sécurisation des procédures d'achat** (référence au décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs)

- L'identification des besoins et la marge de manœuvre dans le choix de la procédure d'achat à appliquer
- Le type de procédure d'achat à appliquer

- **Présentation des procédures d'achats existantes et de leurs obligations étape par étape**

PUBLIC

Directeurs généraux, directeurs administratifs et financiers, directeurs d'établissement ou de service

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas



Inter : à Paris
1 jour
✓ Dates de formation : 27 novembre 2014
Coût pédagogique : 180 €/jour

NOUVEAU Réf. DA37

Collecte, traitement, circulation des informations à caractère personnel et droits des usagers

OBJECTIFS

- Mieux connaître le cadre juridique de la collecte, du traitement et de la circulation des informations à caractère personnel
- Mettre en pratique le droit à l'information des usagers
- Identifier les bonnes pratiques relatives à la gestion des informations à caractère personnel

CONTENU

- **La Collecte et traitement de l'information**
  - Règles juridiques et déontologiques
- **L'organisation autour de la collecte du traitement de l'information**
  - Objectifs
  - Modalités de mise en œuvre
  - Droits d'accès pour l'usager et ses proches
- **Le partage de l'information**
  - Tenue du dossier
  - Protection des données
  - Communication
- **Le secret professionnel**
  - Définition
  - Responsabilités

PUBLIC

DG, DRH, directeurs, chefs de service

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

Inter : à paris
2 jours
✓ Dates de formation : 28 et 29 janvier 2014
Coût pédagogique : 360 €/personne

NOUVEAU Réf. DA38

La procédure budgétaire : du dépôt du dossier au contentieux tarifaire

OBJECTIFS

- Mieux cerner le cadre juridique et réglementaire de la procédure budgétaire
- Prévenir les erreurs dans la gestion de la procédure budgétaire de l'association

CONTENU

- **Le dossier budgétaire : les exigences de date et de contenu**
  - Les obligations en termes de date
  - Le rapport budgétaire
  - La forme et le contenu des propositions budgétaires
  - Les points de vigilance et les atténuations
  - Les atténuations de ces exigences
- **La procédure contradictoire et les exigences de motivation**
  - Les obligations respectives de l'organisme gestionnaire et de l'autorité de tarification
- **Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens**
  - Les limites de la négociation du contrat avec l'autorité administrative
- **Le contentieux tarifaire**
  - Les délais à respecter
  - Les recours gracieux ou hiérarchique
  - La forme et le contenu des recours

PUBLIC

DG, DRH, directeurs, chefs de service

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. DA39

La formation DES PROFESSIONNELS des établissements et services

Accueil et accompagnement

CONNAISSANCE DES PERSONNES HANDICAPÉES

VIE SOCIALET ET CITOYENNETÉ



VIE QUOTIDIENNE

TRAVAIL

Evaluation et démarche qualité

Formation de formateurs

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES AVANCÉE EN ÂGE

LES FORMATIONS « SUR MESURE » du Centre de formation de l'Unapei en 2013

- Formation de personnes ressources sur la thématique « Les allocations, les revenus du travail et la compensation »
- Le rôle de l'encadrement dans l'accès aux droits des personnes accueillies et dans le cadre de la prévention de la maltraitance
- Accompagner l'accès aux droits-postures et pratiques

Pour en savoir plus, contacter le centre de formation de l'Unapei

Accompagnement des personnes handicapées avançant en âge

Il est important de mieux connaître tant les processus de vieillissement que les spécificités réelles ou fantasmatiques relevant des différentes pathologies afin de pouvoir accepter la perte d'autonomie voire la régression des usagers, d'apporter des réponses les plus adaptées possibles tout en donnant du sens à son travail

OBJECTIFS

- Apporter les connaissances minimales nécessaires sur l'avancée en âge des personnes handicapées
- Permettre un meilleur accompagnement des personnes handicapées vieillissantes et/ou âgées
- Favoriser la mise en place des réponses adaptées

CONTENU

- **Le vieillissement aujourd'hui**
- **Le processus de vieillissement**
- **Vieillissement et handicap**
  - Hétérogénéité, précocité : les constats, les idées reçues
  - Phénomènes de régression, désadaptation et vieillissement
  - Le vieillissement selon les pathologies
  - La représentation de la vieillesse et de la retraite chez les personnes handicapées
- **Le personnel face à l'avancée en âge des personnes handicapée**
  - Contexte du vieillissement : décès des parents, présence ou non de la fratrie, approche des phénomènes de régression
  - Les nouveaux besoins chez la personne handicapée vieillissante : individualiser les réponses
  - Adapter ses pratiques et accepter l'image renvoyée par les usagers en perte d'autonomie : importance du maintien de la dimension « projet »
  - Allier le besoin des personnes accueillies et les logiques institutionnelles
- **Accompagner le vieillissement des travailleurs en Esat**
  - Le contexte spécifique des Esat
  - Les indicateurs de perte de capacité au travail
  - Préparation à la cessation d'activité
- **Les solutions d'accueil**

PUBLIC

Professionnels des établissements et services : toute personne nouvellement recrutée en institution, prestataires de services

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, études de cas



Intra : sur site ou en région
4 jours
Coût pédagogique : 4 800 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PRO1

EN COLLABORATION AVEC 

Approche du handicap mental

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques liées à la déficience intellectuelle
- Repérer les difficultés que rencontrent les personnes handicapées mentales dans leur vie quotidienne
- Communiquer avec une personne handicapée mentale sans la stigmatiser en employant des moyens adaptés

CONTENU

- **Le handicap mental et ses conséquences**
  - Qu'est-ce que le handicap mental (définitions, handicap mental et handicap psychique) ?
  - Les conséquences pour les personnes handicapées mentales
- **Pratique professionnelle**
  - Le cadre juridique : loi du 2 janvier 2002, du 4 mars 2002 et du 11 février 2005
  - Comment communiquer avec des personnes handicapées mentales ?
  - La relation avec les personnes accueillies, les membres de l'équipe pluridisciplinaire et la famille
  - Favoriser la communication, les apprentissages et la vie sociale

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges, mises en situation

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR02

Accompagner la personne polyhandicapée

OBJECTIFS

- Acquérir des bases pour une première et meilleure approche de la personne polyhandicapée
- Disposer d'outils facilitant une relation construite dans le respect de la personne accompagnée et de la prise en compte de ses besoins

CONTENU

- Comprendre et améliorer les relations entre les familles et institution
- Comprendre la complexité physique, psychique, symptomatologique de la personne handicapée
- Identifier ses besoins essentiels : alimentation, hygiène, confort, communication, vie affective, socialisation
- Prendre soin de l'autre et de soi-même par l'apprentissage des gestes d'ergonomie
- Concevoir le travail en équipe dans sa dynamique, sa complémentarité dans le quotidien du projet d'accompagnement personnalisé
- Travailler l'approche sensorielle comme base de la rencontre et de la relation dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

PUBLIC

Professionnels et famille d'enfants, d'adolescents ou d'adultes polyhandicapés

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, échanges, mise en situation, travail en petits groupes

Modalités

Intra : sur site
5 jours en discontinu
Coût pédagogique : 6 000 €/groupe
Groupe de 12 personnes maximum



Approche du handicap psychique |

OBJECTIFS

- Identifier la distinction entre maladie mentale et handicap mental et les situations de double diagnostic
- Acquérir des connaissances théoriques permettant de mieux comprendre les différentes particularités des pathologies psychiques et psychiatriques
- Repérer les besoins et demandes des personnes accompagnées
- Elaborer des réponses adaptées aux difficultés rencontrées au quotidien

CONTENU

- **Le handicap psychique – Définitions : de quoi parle-t-on ?**
  - Qu'est-ce que le handicap psychique ?
  - Distinction : maladie mentale et handicap mental- les situations de double diagnostic
  - Les troubles psychopathologiques de l'âge adulte :
    - Notion de caractère et de personnalité
    - Troubles de l'humeur dont la dépression
    - Mémoire traumatique
    - Conduite addictives
    - Névroses dont l'hystérie et l'obsession
    - Psychoses dont la psychopathie, la schizophrénie
    - Personnalités perverses
- **Retentissement psychique des affections neurologiques dont l'épilepsie**
  - Les conséquences de la maladie mentale
- **Handicaps psychiques et accompagnement au quotidien**
  - La mobilisation des apprentissages et des acquis en fonction du type de maladie mentale
  - Les modalités d'accompagnement
- **Handicaps psychiques et travail**
  - Comment accompagner les personnes en situation de travail ?
  - Accompagnement et communication : vers la recherche d'une qualité relationnelle
- **Vieillissement des personnes et nouveaux handicaps**

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges, mises en situation



Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. PR04

EN COLLABORATION AVEC



La mise en œuvre de la participation

OBJECTIFS

- Déterminer les éléments permettant d'associer la personne handicapée à son projet d'accompagnement personnalisé, au projet de l'établissement et de l'association
- Appréhender les outils et supports de communication adaptés permettant l'exercice de cette participation
- Définir une stratégie pour mettre en œuvre la participation

CONTENU

- La mise en œuvre de la participation : les techniques
- Quels outils pour associer la personne handicapée à la démarche de projet ?
- L'adaptation des techniques et des outils à l'âge et aux capacités des personnes handicapées
- La mise en œuvre concrète : définition d'une stratégie

PUBLIC

Personnels éducatifs, responsables associatifs, responsables de structures

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples

ModAlités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 € /jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR05

Animer le conseil de la vie sociale

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux de la participation des personnes accueillies
- Acquérir les techniques nécessaires à un état des lieux de la participation
- Être en mesure de mettre en œuvre un conseil de la vie sociale efficace

CONTENU

- **Les enjeux :** le conseil de la vie sociale dans la loi 2002-2
- **Etat des lieux des formes de participation et d'expression au CVS**
- **Le fonctionnement et l'animation du conseil**
  - Les candidats et leur représentativité
  - La formation des élus du conseil
  - La place de l'accompagnant
  - Les règles à respecter pour communiquer efficacement en séance
  - Le règlement intérieur
  - De quoi peut-on parler au CVS ?
- **Présentation de l'enquête réalisée par l'association « Nous Aussi »**

PUBLIC

Membres du conseil de la vie sociale

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, mises en situation et exercices pratiques

ModAlités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1050 € /groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR06

La communication avec les personnes handicapées mentales

OBJECTIFS

- Connaître les méthodes et les outils destinés à compenser les difficultés d'accès au langage écrit ou oral
- S'approprier ces méthodes et outils pour les mettre en œuvre dans la famille et/ou dans l'établissement

CONTENU

- **Déficience intellectuelle et communication**
  - Spécificités des difficultés de communication des personnes handicapées mentales
  - Les trois formes de communication possibles : non verbale, médiatisée, augmentée
- **La mise en œuvre de la communication**
  - La détermination des besoins de communication
  - Comment y répondre : aide à la communication, utilisation de l'image, synthèse vocale,…
  - Etude de cas
- **Cas pratiques**
  - La communication envers un collectif : livret d'accueil, emploi du temps, tableau de consignes,…
  - La communication personnalisée : tableau de communication, livret de vie ou de parcours,…

PUBLIC

Professionnels, responsables associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, mises en situation et exercices pratiques

ModALités

Intra : sur site
2 jours minimum
Coût pédagogique : 1050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR07

Elaborer et mettre en œuvre le projet d'accompagnement personnalisé

OBJECTIFS

- S'approprier une démarche méthodologique d'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé
- Être en mesure de mobiliser les moyens les plus efficients
- Se doter d'outils simples et efficaces permettant une évaluation du parcours des personnes accueillies
- S'approprier les orientations de la recommandation. Les attentes de la personne et le projet personnalisé

CONTENU

- **Le cadre légal**
- **Méthodologie d'élaboration**
- **Les moyens (internes et externes) et les acteurs**
- **La mise en œuvre du suivi**
- **Le rôle du référent**

PUBLIC

Professionnels chargés de la mise en oeuvre des projets d'accompagnement des personnes accueillies

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, mises en situation et exercices pratiques

ModALités

Intra : sur site
2 à 3 jours
Coût pédagogique : 1050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR08

La citoyenneté de la personne handicapée mentale en institution

OBJECTIFS

- Rendre les personnes accueillies actrices de leur projet personnel
- Être un relais d'information des personnes handicapées concernant leurs droits et leurs devoirs dans les institutions où elles sont accueillies
- Aider les personnes handicapées mentales à élaborer une réflexion autour de la place de l'adulte
- Favoriser chez les personnes la prise de conscience sur les choix et les décisions qui les engagent en tant qu'acteur

CONTENU

- **La citoyenneté : de quoi parle t-on ?**
  - Définition de la notion de citoyenneté
  - Autour de la Charte des droits et libertés des personnes accueillies
  - La place de la personne accueillie dans les établissements et services
- **Les stratégies porteuses de l'accès à la citoyenneté**
  - Les freins, les leviers
  - Le positionnement des accompagnants
- **Les bonnes pratiques permettant à la personne handicapée mentale de :**
  - Emettre des choix pour sa propre vie
  - Participer par une adhésion volontaire à des actions collectives

PUBLIC

Professionnels des établissements et services

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et pratiques, échanges autour des expériences des participants, débats

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR09

La collaboration entre l'éducation nationale et le secteur médico-social : les enjeux

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du droit à la scolarisation
- Repérer les différents modes de scolarisation et de collaboration entre l'Education nationale et le secteur médico-social
- Mieux appréhender l'évolution de la règlementation et du fonctionnement des établissements et services médico-sociaux (ESMS)

CONTENU

- **Le cadre institutionnel**
  - Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) et le projet individualisé d'accompagnement (PIA)
- **Présentation de l'organisation de l'Education nationale**
- **La collaboration entre l'Education nationale et le secteur médico-social**
  - Convention de coopération
  - Autres vecteurs de coopération
  - Création et organisation des unités d'enseignement
- **Evolution de la règlementation du fonctionnement des ESMS**

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, exemples, échanges

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR010

Que faire au musée, dans un site, à la bibliothèque ?

Les activités proposées aux personnes déficientes intellectuelles dans les établissements culturels

OBJECTIFS

- Mieux connaître les offres des établissements culturels
- Etre capable de préparer et d'encadrer une activité dans un établissement culturel
- Inscrire l'offre des établissements culturels dans un cycle d'activités
- Construire un projet avec un établissement culturel et rechercher des partenaires

CONTENU

- **Les établissements culturels : mode d'emploi**
  - Musées, sites patrimoniaux, muséums, bibliothèques et médiathèques…à chacun son offre
  - Quels types d'activités ?
  - Quels sont vos interlocuteurs et les intervenants culturels ?
- **Réussir sa sortie culturelle**
  - S'informer sur l'offre accessible
  - Repérer et choisir l'activité
  - Préparer la sortie
  - Encadrer et gérer son groupe en sortie
  - Restituer la sortie
- **De la visite guidée au cycle d'activités**
  - Définir son projet dans un cadre éducatif, pédagogique
  - Mener un projet de cycle d'activités dans le cadre d'un partenariat
- **Etude de cas d'un établissement culturel référant (sous réserve de faisabilité). Visite et rencontre avec l'équipe**

PUBLIC

Professionnels, familles, bénévoles et personnes déficientes intellectuelles

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, étude de cas avec visite d'un établissement culturel (sous réserve de faisabilité)

ModAlités

Intra : sur site
1 à 2 jours consécutifs ou non
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 12 personnes maximum

NOUVEAU — Réf. PRO11

EN COLLABORATION AVEC


interface handicap

Alimentation-déglution

OBJECTIFS

- Repérer le lien entre le handicap global et les difficultés de déglutition
- Appliquer les techniques des personnes souffrant de troubles de la déglutition (installation, adaptation, facilitation)
- Prévenir et traiter les bavages
- Eviter et traiter les fausses routes
- Faire du repas un temps de plaisir partagé

CONTENU

- **Aspects théoriques**
  - Définition du handicap et de son incidence sur la sphère bucco-faciale, la respiration, la phonation, la déglutition
  - Théorie de la déglutition, reflux, fausses routes, bavages
  - Intérêts et limites de l'alimentation per os dans le cas de troubles sévères de la déglutition
- **Aspects pratiques**
  - Principes de prises en charge éducative et rééducative
  - Les installations, les gestes à éviter, les modalités à mettre en place
  - Notion de diététique adaptée au handicap

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apport théorique, échanges, mises en situation

ModAlités

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 220 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PRO12

EN COLLABORATION AVEC



Les techniques de manutention du corps humain

OBJECTIFS

- Réaliser les gestes adaptés à la manutention des personnes handicapées ou dépendantes
- Evaluer le degré de participation de la personne aidée et la stimuler si nécessaire
- Prendre en compte les aspects relationnels mis en jeu lors de la manutention
- S'approprier les outils d'apprentissage pour accompagner une activité de soutien

CONTENU

- **Apprentissage théorique**
  - Notion d'anatomie et de physiologie
  - Notion de base sur les déficiences motrices
  - Concepts et principes de base en manutention des personnes
  - Les aspects relationnels mis en jeu dans les différentes situations de manutention des personnes
- **Pratique des techniques de manutention**
  - Exercices d'analyse de maintien d'une position correcte durant les manipulations de personnes
  - Exercices de relaxation/décontraction musculaire
  - Prévention de la fatigue du dos, des postures et des automatismes incorrects
  - Apprentissage des manœuvres

A noter : le contenu est adapté en fonction du profil des personnes concernées (enfants, adultes)

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apport théorique, échanges, mises en situation

Modalités

Intra : sur site
3 jours
Coût pédagogique : 2 680 €/groupe
Groupe de 12 personnes maximum

Réf. PR013

En collaboration avec



La vie affective et sexuelle de la personne handicapée mentale

OBJECTIFS

- Repérer les représentations à l'œuvre dans l'accompagnement des personnes
- Pourquoi, comment assurer une éducation à la vie affective et sexuelle ?
- Intégrer la vie affective et sexuelle dans le projet d'accompagnement personnalisé, dans la dynamique éducative et sociale du projet d'établissement ou de service

CONTENU

- Sexualité et institution : la loi, le règlement intérieur, le règlement de fonctionnement et les pratiques
- Enjeux et prises de décision : vie du couple, contraception…
- Le partenariat avec les parents
- Prévention des abus sexuels et des infections sexuellement transmissibles
- Méthodologie et outils d'éducation, de prévention

PUBLIC

Professionnels, parents

PÉDAGOGIE

Apport théorique, échanges, mises en situation

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR014

De la prévention des maltraitances à la promotion de la bientraitance

OBJECTIFS

- Repérer les facteurs de risques familiaux, institutionnels et professionnels
- Savoir traiter les situations de maltraitance et élaborer une procédure de signalement
- Repérer les conditions de développement d'une culture de bientraitance

CONTENU

- Travail sur les représentations de la maltraitance
- Aspects juridiques
- Le signalement : des signes aux procédures
- L'impact psychique de la maltraitance sur les intervenants
- Les différentes stratégies de prévention et les conditions de développement d'une culture de la bientraitance
- Appropriation de la recommandation de l'Anesm

PUBLIC

Professionnels, responsables associatifs

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, études de cas, analyse de la pratique, exercices

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR015

EN COLLABORATION AVEC



Gérer les troubles du comportement : violence et agressivité au quotidien

OBJECTIFS

- Connaître les principaux troubles du comportement observables, les différents facteurs psychopathologiques en cause dans les conduites agressives et violentes au quotidien
- Prendre en compte dans la genèse de la violence et de l'agressivité les éléments liés au handicap
- Approfondir les réponses à apporter

CONTENU

- **Aspects descriptifs des troubles du comportement**
  - Définition
    - La violence, l'agressivité, la haine, la colère…
    - Le ressenti des professionnels face à l'agressivité
  - La violence institutionnelle
- **Facteurs liés au handicap pouvant accroître les comportements agressifs ou violents**
  - Les difficultés de communication, les troubles du sommeil, l'automutilation
  - Les souffrances psychoaffectives et les vécus traumatiques
  - Le retentissement des limites de capacités sur l'adaptation au quotidien
  - La vie en collectivité de personnes ayant des troubles du comportement
- **Démarche d'accompagnement et réponse spécifique face à des comportements difficiles émanant d'usagers**
  - Facteurs individuels
    - Prévenir les comportements problématiques
  - Facteurs institutionnels à prendre en compte
    - La cohérence dans le travail d'accompagnement
    - Les limites des professionnels face à l'agressivité

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apport théorique, échanges, étude de cas

Modalités

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR016

EN COLLABORATION AVEC

Association Information Recherche



Améliorer la rédaction de ses écrits professionnels

OBJECTIFS

- Mieux cerner le contexte juridique des écrits professionnels : notions de secrets partagés, de confidentialité …
- Identifier les caractéristiques d'un écrit de qualité produit dans le cadre d'un accompagnement médico-social
- S'entraîner à une écriture plus basée sur les faits et leur analyse que sur des jugements de valeur
- Intégrer la possibilité de consultation des écrits par les personnes concernées et favoriser l'utilisation d'une écriture facile à lire et à comprendre

CONTENU

- Le cadre juridique des écrits professionnels
- La place des personnes concernées dans les écrits (Pour qui écrit-on ?)
- Quel rôle l'écrit joue- t-il dans l'accompagnement médico-social ?
- Les règles de base d'un écrit professionnel
- Les différents types d'écrits
- L'accès aux écrits par les personnes concernées

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Apports méthodologiques, lecture et analyse des écrits existants, réécriture

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. PR017

Les fondamentaux de la relation d'aide

OBJECTIFS

- Réfléchir sur les thèmes fondamentaux de la relation d'aide et d'écoute
- Mieux cerner les enjeux et les difficultés de l'écoutant
- Se former sur les attitudes et les comportements en situation d'aide

CONTENU

- Principes clés de la relation d'aide
- Initier un dialogue, une relation inconnue : l'écoute active
- Les pièges de la communication verbale, ses difficultés
- Communiquer autrement / le langage non verbal
- Apprendre à ressentir les émotions et à déceler les besoins de notre interlocuteur
- Travail sur les difficultés de la relation d'aide (dire non, gestion des frustrations, le détachement, la culpabilité, gestion des conflits…)

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Exercices d'entraînement à l'écoute active

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU Réf. PR018

Le secret professionnel et le secret partagé

OBJECTIFS

- Mieux cerner les notions de secret professionnel et de secret partagé
- Identifier les pratiques incontournables liées au traitement de l'information à caractère secret
- Garantir aux usagers la protection des informations qui les concernent

CONTENU

- **Secret professionnel et obligation de discrétion : concepts et définitions**
- La définition du secret professionnel
- La définition de l'obligation de discrétion
- Les enjeux et les sanctions possibles
- L'accès à l'information par l'usager et ses proches
- **Qui est concerné par le secret professionnel et par l'obligation de discrétion ?**
- Les professionnels concernés
- Les obligations de dénoncer certains faits de maltraitance
- Les obligations d'agir
- **Les obligations liées à la tenue du dossier individuel de l'usager**
- Contenu et contraintes
- Les informations à caractère socio-éducatif
- Les informations à caractère médical
- Les obligations de déclaration à la CNIL
- **Les bonnes pratiques dans le partage de l'information**
- Au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Au sein de l'établissement
- Avec des interlocuteurs extérieurs

PUBLIC

DG, DRH, directeurs, chefs de service

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

Inter : à Paris
1 jour
✓ Date de formation : 25 juin 2014
Coût pédagogique : 110 €/personne

NOUVEAU Réf. PR019

Approche du handicap mental en Esat

OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques liées à la déficience intellectuelle
- Maîtriser les difficultés que rencontrent les personnes handicapées mentales dans leur vie quotidienne
- Être capable de maîtriser les répercussions du handicap sur l'activité

CONTENU

- **Le handicap mental et ses conséquences**
- Qu'est-ce que le handicap mental ?
- Les différents types de handicap
- Handicap mental et handicap psychique
- Les conséquences pour les personnes handicapées mentales en terme de capacités à…, de connaissance de…, de maîtrise de…
- Comment communiquer avec des personnes handicapées mentales ?
- Attitudes dans les situations conflictuelles
- **Pratique professionnelle**
- Le cadre juridique : lois du 2 janvier 2002, du 4 mars 2002 et du 11 février 2005
- Les personnes handicapées mentales en situation de travail
- L'analyse des postes
- Qui à quel poste ?
- L'adaptation des postes
- L'intégration d'autres populations

PUBLIC

Professionnels (toute personne nouvellement recrutée en institution), prestataire de services

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, échanges

Modalités

Intra : sur site
1 à 2 jours
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR020

La formation des travailleurs d'Esat

OBJECTIFS

- Cerner les enjeux de la formation des travailleurs d'Esat
- Recenser les besoins de formation
- Mettre en œuvre la formation des travailleurs d'Esat
- Projeter dans sa structure la mise en œuvre de la formation

CONTENU

- Les textes relatifs à la formation des travailleurs d'Esat (arrêté de juillet 2007, convention cadre UNIFAF/DGAS/DGEFP)
- Les applications actuelles de ces textes de lois
- Les enjeux de la formation – recensement des besoins
- Les modalités pratiques d'utilisation des fonds (y compris avec l'enveloppe B du plan de formation)
- Les actions imputables au plan de formation : les priorités 2014
- L'organisation administrative de la formation (plan, enveloppe A, enveloppe B, VAE, RAE)
- La répartition des actions de formation

PUBLIC

Professionnels d'Esat

PÉDAGOGIE

Apports théoriques ponctués d'échanges, apports d'expériences des participants

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR021

En collaboration avec



L'accompagnement des travailleurs d'Esat dans un dispositif RAE/VAE

OBJECTIFS

- Comprendre la RAE et la VAE et les enjeux de ces deux dispositifs
- Travailler sur compétences et potentiel
- Etre moteur dans le développement et la valorisation des compétences des travailleurs handicapés
- Identifier les différentes étapes à mener pour procéder à la reconnaissance des compétences
- Travailler les notions de parcours professionnel, de carrière… du travailleur handicapé au regard de la RAE/VAE
- S'approprier le référentiel métier et l'articuler à la réalité de l'exercice professionnel et à la réalité des capacités de la personne handicapée
- Accompagner le travailleur handicapé dans son parcours vers la validation de compétences pour engager une RAE et/ou une VAE
- Comprendre les freins pour mieux accompagner et valoriser

CONTENU

- Le contexte législatif (loi du 11 février 2005 et décret du 20 mai 2009)
- Qu'est-ce que la RAE, la VAE ? Principe, procédure, finalité, intérêt pour le travailleur handicapé
- Comment soutenir et accompagner le candidat à la RAE/VAE
- Rôle des différents acteurs des projets
- Apporter à l'encadrant la connaissance des dispositifs RAE/VAE
- Que valider ? Un diplôme, un titre professionnel, un savoir-faire : démarche et procédure
- L'évaluation et le développement des compétences des travailleurs. Intégrer la RAE/VAE dans la dynamique pédagogique de l'établissement

PUBLIC

Personnel d'encadrement en Esat ou Entreprise Adaptée (EA)

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, travaux en sous-groupe, débats et échanges

Modalités

Intra : sur site
3 jours
Coût pédagogique : 3 150 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR022

En collaboration avec agap formation



Médiation cognitive : outils d'encadrement des travailleurs en Esat

OBJECTIFS

- Apporter les outils et repères de compréhension sur les problématiques cognitives
- Mieux évaluer les acquis, potentiels et rythme de travail des adultes
- Cerner les modes de fonctionnement de chaque personne dans son activité
- S'approprier les outils d'apprentissage pour accompagner une activité de soutien

CONTENU

- Repères théoriques : développement de l'intelligence et concepts cognitifs
- Introduction aux différenciations entre handicap mental et handicap psychique
- Comment adapter les consignes selon les possibilités de raisonnement des travailleurs ?
- Transmission d'outils d'évaluation et d'apprentissage
- Préparation au soutien
- Echanges et réflexions sur les pratiques professionnelles autour du poste de travail, de l'évaluation et du soutien
- Introduction à l'accompagnement sur les projets individuels

PUBLIC

Moniteurs d'ateliers

PÉDAGOGIE

Active, interrogative et représentative. Un livret pédagogique est remis à chaque stagiaire.

Modalités

Intra : sur site
4 jours
Coût pédagogique : 4 200 € / groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PRO23

EN COLLABORATION AVEC 

La mise en place des activités de soutien dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé

OBJECTIFS

- Identifier les besoins prioritaires des travailleurs en Esat et les hiérarchiser
- Organiser les activités de soutien en fonction du projet d'accompagnement personnalisé

CONTENU

- Les différentes activités de soutien
  - Le cadre légal (circulaire du 1er août 2008)
  - La distinction et les différentes activités de soutien
- Formaliser une méthodologie d'identification des besoins
- Elaborer un référentiel de capacités
- Evaluer les résultats des activités de soutien

PUBLIC

Professionnels des Esat

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples, études de cas, travaux en sous-groupe

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 € / groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PRO24

EN COLLABORATION AVEC 

L'insertion professionnelle en milieu ordinaire

OBJECTIFS

- Mieux connaître les dispositifs d'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Accompagner les personnes handicapées intellectuelles dans toutes les étapes de leur parcours d'insertion
- Associer les personnes handicapées intellectuelles à l'élaboration de leur projet professionnel

CONTENU

- **L'obligation d'emploi**
  - Qui est concerné ?
  - Comment y répondre ?
  - Comment est-elle calculée ?
- **Les opérateurs et aides en milieu ordinaire**
  - AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées)
  - FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
  - Les opérateurs d'accompagnement
  - Les aides financières
- **L'accompagnement**
  - Les postures d'accompagnement
  - La construction des parcours : stage, mise à disposition
  - La formation professionnelle
  - Les éléments connexes : la rémunération, l'hébergement

PUBLIC

Personnes en charge de l'insertion professionnelles des personnes handicapées

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, remise du « Guide du travail », utilisation du jeu de plateau « Les chemins de l'inclusion »

Modalités

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR025

EN COLLABORATION AVEC



Concilier les missions médico-sociales et économiques en Esat

OBJECTIFS

- Identifier les règles de fonctionnement des Esat
- Identifier les droits des Travailleurs Handicapés à mettre en œuvre dans l'optique de concilier au mieux vocation médico-sociale et activités économiques

CONTENU

- **Rappel législatif et réglementaire**
- **Panorama des règles de fonctionnement et des droits des usagers**
- **Focus sur :**
  - le projet personnalisé, les activités de soutien
  - la sous-traitance et la mise à disposition
  - la politique de formation et de rémunération
- **Le projet d'établissement**

PUBLIC

Professionnels de l'Esat, responsables associatifs en charge des Esat

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges, études de cas

Modalités

Intra : sur site ou en région
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU — Réf. PR026

Mettre en œuvre un sytème de management de la qualité dans les établissements et services médico-sociaux

OBJECTIFS

- S'inscrire dans une phase opérationnelle et pérenne de la démarche qualité
- Mettre en place une dynamique d'amélioration continue de la qualité

CONTENU

- **Les phases du projet qualité**
  - Recueil des éléments d'information selon la méthodologie choisie
  - Analyse des données recueillies
  - Elaboration des axes d'amélioration
- **La mise en place du Plan d'Action Qualité**
  - Elaboration
  - Implication des acteurs
  - Mise en œuvre des actions d'amélioration et de leur suivi
- **La documentation du système de management de la qualité**
  - Concept et finalités du système documentaire
  - Organisation du système documentaire
  - Formalisation d'une procédure
  - Gestion : diffusion, inventaire, archivage
  - Présentation de la « procédure des procédures »
  - Mise à jour du système documentaire

PUBLIC

Directeur, responsable qualité, chefs de service, travailleurs sociaux

PÉDAGOGIE

Apports conceptuels, méthodologiques et pratiques



Intra : sur site ou en région

En formation ou en accompagnement

2 jours

Coût pédagogique : 2 100 €/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR027

Se préparer à l'évaluation externe

OBJECTIFS

- Mieux appréhender les enjeux et le contexte de l'évaluation externe
- Connaître les points clés pour bien se préparer à l'évaluation externe
- S'approprier les étapes de la conduite de l'évaluation externe

CONTENU

- Cerner les objectifs de l'évaluation externe
- Connaître les exigences du cahier des charges du décret du 15 mai 2007
- Connaître la procédure d'habilitation des organismes habilités
- Bâtir un cahier des charges d'un projet d'évaluation externe pour bien choisir l'organisme
- Conduire le projet de l'évaluation externe (place et rôles des acteurs dans la démarche)
- Connaître les exigences du rapport d'évaluation externe : l'abrégé et la synthèse

PUBLIC

Responsables associatifs, cadres professionnels, responsables qualité

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, exemples

ModAlités

Intra : sur site

1 jour

Coût pédagogique : 1 050 €/groupe

Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR028

La conduite de l'évaluation interne

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les obligations de l'évaluation interne
- S'approprier la méthodologie d'élaboration de la conduite de l'évaluation interne avec le référentiel de l'Unapei : du diagnostic aux plans d'action qualité
- Identifier les étapes pour animer une démarche d'évaluation interne
- Connaître les éléments pour construire le rapport d'évaluation interne et envisager l'évaluation externe

CONTENU

1ere session : 2 jours

1er JOUR

- **Les enjeux de la démarche d'évaluation interne**
  - Le contexte législatif et réglementaire
  - Le positionnement de l'Anesm à travers les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- **La conduite de la démarche d'évaluation interne**
  - Les différentes étapes pour engager une évaluation interne
  - Le management de la démarche : établir la compétence et responsabilité de chaque acteur (groupe de pilotage et groupe qualité)

2e JOUR

- Appropriation du référentiel de l'Unapei : références, indicateurs, critères
- Savoir adapter le référentiel aux spécificités de son service
- Traitement informatique des informations recueillies à partir du référentiel Unapei

2e session : 2 jours

1er JOUR

- **La formalisation du diagnostic**
  - La définition des points forts et axes de progrès
  - Les actions transversales
- **La construction des plans d'action d'amélioration de la qualité**
  - La formalisation des objectifs
  - La priorisation des actions
  - L'élaboration du rétro-planning

2e JOUR

- **La construction du rapport de synthèse en phase avec la commande publique**
- **La mise en œuvre des conclusions de l'évaluation interne**
- **La préparation de l'évaluation externe**
  - Les exigences de l'évaluation externe
  - Les points clés d'un cahier des charges pour choisir l'organisme habilité pour l'évaluation externe
  - Connaître les exigences du rapport d'évaluation externe : l'abrégé et la synthèse

PUBLIC

Professionnels

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, études de cas



En formation ou en accompagnement

Intra : sur site
Nombre de jours à définir
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR029

Modèle d'Accompagnement Personnalisé (MAP)
L'évaluation des besoins d'accompagnement des usagers

Nouvelle version du guide pratique MAP V3
Nouveau logiciel

La nouvelle version du guide pratique permet de préciser l'ensemble des variables au regard des retours des pratiques de terrain. Il s'agit aussi de rendre le modèle MAP compatible avec les classifications internationales et le document GEVA. Le logiciel d'application de MAP permet d'effectuer des traitements individuels et collectifs pour construire des projets personnalisés au plus près des besoins.

OBJECTIFS

- Maîtriser le fonctionnement du modèle
- Être en mesure d'effectuer un bilan du besoin d'accompagnement pour l'élaboration des projets individuels

CONTENU

- Les principes fondateurs et la construction du modèle
- Les critères d'évaluation
- Les variables du modèle
- Les profils MAP et GIR (groupe Iso-Ressources)
- L'utilisation du guide MAP dans la démarche de construction du projet individuel
- L'exploitation de MAP : astuces et pièges à éviter
- Présentation de l'outil informatique

PUBLIC

Directeur, responsable qualité, chef de service, travailleurs sociaux et médico-sociaux

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, études de cas

Modalités

Inter : à Paris
1 jour
✓ Date de formation : 8 avril 2014
Coût pédagogique : 110 €/personne
Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. PR030

Appropriation du logiciel MAP 3.0
Module administrateur local

L'utilisation du logiciel MAP 3.0 oblige les professionnels à s'adapter à cet outil qui impacte l'organisation même de leur travail. L'appropriation de ce logiciel passe pas sa prise en main mais aussi par la compréhension de l'intérêt d'une telle solution, afin que chaque professionnel puisse en tirer les bénéfices

OBJECTIFS

- Comprendre la nécessité de la dématérialisation et des nouveaux usages qui en découlent, des nouvelles postures qu'elle impose (éthique, traçabilité,…)
- Maîtriser l'administration du logiciel MAP 3.0

CONTENU

L'outil MAP 3.0

- Les différentes fonctionnalités utiles à l'administration du logiciel
  - Créer, modifier et supprimer un utilisateur
  - Ouvrir un établissement ou une section
  - Modifier ou supprimer un établissement ou une section
  - Gérer des usagers
  - Créer, modifier et supprimer un profil
  - Créer, modifier et supprimer un item personnalisé
- Exporter et analyser les statistiques
- Exporter et analyser les rapports générés par l'outil

Les bonnes pratiques en matière d'informatisation dans le médico-social

- Aspect juridique (Loi 2002-2, CNIL Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- Déclaration auprès de la CNIL
- Recommandations de la CNSA, ARS

PUBLIC

Directeur, responsable qualité, chef de service, travailleurs sociaux et médico-sociaux

PÉDAGOGIE

Cas pratique et mises en situation sur l'ensemble des modules du logiciel

Modalités

Intra : sur site
1 jour
Coût pédagogique : 1 050 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

NOUVEAU — Réf. PR031

EN COLLABORATION AVEC



Appropriation du logiciel MAP 3.0 |

L'utilisation du logiciel MAP 3.0 oblige les professionnels à s'adapter à cet outil qui impacte l'organisation même de leur travail. L'appropriation de ce logiciel passe pas sa prise en main mais aussi par la compréhension de l'intérêt d'une telle solution, afin que chaque professionnel puisse en tirer les bénéfices

OBJECTIFS

- Comprendre la nécessité de la dématérialisation et des nouveaux usages qui en découlent, des nouvelles postures qu'elle impose (éthique, traçabilité,…)
- Être à l'aise avec l'ergonomie de l'interface MAP 3.0
- Ecrire, théoriser sur sa pratique professionnelle afin de partager ses informations
- Approfondir la place de l'évaluation dans sa pratique au quotidien
- Maîtriser les différentes fonctionnalités proposées dans le logiciel

CONTENU

L'outil MAP 3.0

- Prise en main de l'outil : Démarrer l'ordinateur, utiliser le clavier, créer un mot de passe, les bases de la navigation internet, découvrir l'interface de MAP (menus, barre d'outils)
- Les différentes fonctionnalités utiles du logiciel métier
  - Créer un dossier usager
  - Modifier les informations générales d'un dossier usager
  - Modifier la photo d'un usager
  - Inscrire le départ d'un usager
  - Ajouter une provenance
  - Créer ou reprendre une évaluation
  - Saisir l'évaluation
  - Analyser l'évaluation et créer des rapports de dossier
  - Modifier mon compte personnel
  - Modifier mon mot de passe

Les bonnes pratiques en matière d'informatisation dans le médico-social

- Aspect juridique (Loi 2002-2, CNIL Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- Recommandations de la CNSA, ARS
- Les écrits professionnels avec l'informatique
  - Le rapport à l'écrit
  - Comment passer de l'observation à la rédaction sur ordinateur. Prendre des notes. Dégager les éléments pertinents. En faire une synthèse
  - Des écrits informatifs mais répondant au devoir de discrétion
  - La mise à disposition des écrits professionnels à la personne concernée et à ses tuteurs

Cas pratique et mises en situation sur l'ensemble des modules du logiciel

PUBLIC

Directeur, responsable qualité, chef de service, travailleurs sociaux et médico-sociaux

PÉDAGOGIE

Cas pratique et mises en situation sur l'ensemble des modules du logiciel





Formation de formateurs

Animer des formations de préparation à la retraite auprès des travailleurs handicapés d'ESAT

OBJECTIFS

Permettre aux futurs animateurs de stage de préparation à la retraite de

- Maîtriser les conditions d'organisation et d'animation du programme qui garantissent l'efficacité de la formation
- Appréhender thématique par thématique, les principaux contenus à faire passer aux travailleurs handicapés
- Appréhender les différentes modalités pédagogiques d'animation pertinente pour animer un stage auprès des personnes handicapées
- Choisir et adapter les outils à utiliser selon les caractéristiques des stagiaires
- Identifier les lieux d'information ressources sur les territoires, pour eux et pour les travailleurs handicapés

CONTENU

Introduction

- Rappel du contexte de réalisation du programme de préparation à la retraite pour travailleurs handicapés d'ESAT
- Présentation des recommandations pour la mise en place d'une formation destinée aux travailleurs handicapés dans un ESAT
- Présentation générale des étapes et thématiques abordées dans la formation destinée aux travailleurs handicapés.

Etapes et thématiques abordées

- Vision de la retraite et du parcours antérieur
  - La vision de la retraite ; les avantages, les inconvénients
  - Le bilan du parcours professionnel ; les activités appréciées
- Droits, démarches et ressources financières
  - La vision de la retraite ; les avantages, les inconvénients
  - Le bilan du parcours professionnel ; les activités appréciées

Vieillissement et santé

- Le vieillissement ; les signes
- Prendre soin de soi pour bien vieillir ; l'alimentation, les activités physiques
- Le suivi médical ; le médecin traitant ; les spécialistes à consulter, les examens préconisés
- Les frais de santé ; les remboursements, la mutuelle, la CMU

Activités sociales

- La vie quotidienne à la retraite ; les activités de loisir, les activités domestiques
- Les relations sociales à la retraite, entretenir un réseau social, garder le contact avec les anciens collègues, se créer de nouvelles relations…

Lieu de vie

- Les différents lieux de vie possibles ; logement ordinaire, famille d'accueil, les établissements pour personnes âgées, pour personnes handicapées…
- Les aides financières possibles, les aides au logement, les aides à la personne, le reste à vivre en établissement

Témoignages de travailleurs handicapés retraités

PUBLIC

Tout salarié d'Esat dégagé des contraintes de production, personnels de soutien

PÉDAGOGIE

Apports d'informations, échanges





Réf. PR033

EN COLLABORATION AVEC



La formation
DES SERVICES MANDATAIRES JUDICIAIRES
à la protection des majeurs



Projet d'accompagnement du majeur protégé

Fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

VOIR AUSSI :







Le dispositif de protection juridique des majeurs (loi du 5 mars 2007)

OBJECTIFS

- Connaître la loi du 05 mars 2007 et maîtriser les contours du nouveau dispositif mis en place
- Connaître ses incidences pour les droits des majeurs protégés et ceux de leur famille
- Connaître les incidences des droits des usagers sur le fonctionnement des services mandataires
- Connaître les dispositifs de protection par anticipation

CONTENU

- **Le dispositif rénové de la protection juridique des majeurs**
  - Les trois régimes de protection
  - La MASP et la MAJ
  - Le renouvellement des mesures
  - Le certificat médical circonstancié
- **Les incidences de la réforme pour les majeurs protégés**
  - La notion de protection de la personne : de l'incapacité à la citoyenneté
  - La santé du majeur protégé
  - Mariage, divorce, PACS et majeur protégé
  - Le droit de vote
  - La protection des comptes et livrets
  - Le logement du majeur protégé
  - L'audition du majeur protégé
  - L'esquisse d'un statut pénal du majeur protégé
- **L'innovation de la réforme : le mandat de protection future**
  - Le mandat de protection pour soi-même
  - Le mandat de protection pour autrui
  - La tutelle ou curatelle anticipée
- **Les relations entre le service mandataire et la famille du majeur**
  - Les mesures partagées (entre co-tuteurs, co-curateurs)
  - Les mesures divisées (tuteur/curateur aux biens et tuteur/curateur à la personne)
  - La collaboration entre le service mandataire et le tuteur familial
- **Le majeur protégé, usager du service mandataire**
  - Les droits reconnus au majeur protégé, usager du service
  - Les outils et dispositifs de participation des majeurs protégés usagers (notice d'information, DIPM, règlement de fonctionnement, charte des droits de la personne protégée)

PUBLIC

Délégués à la tutelle débutants, responsables associatifs, professionnels, élus d'un service mandataire en contact avec des majeurs protégés

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM1

La gestion de l'argent et sa symbolique

OBJECTIFS

- Identifier les représentations relatives à l'argent et à sa symbolique pour les majeurs protégés
- Identifier les représentations relatives à l'argent, à sa gestion et à leur symbolique chez les mandataires judiciaires
- Permettre à la personne protégée de jouer un rôle d'acteur dans le cadre de la mesure de protection qui la concerne

CONTENU

- **De la loi du 3 janvier 1968 à la loi du 5 mars 2007 concernant la gestion de l'argent**
  - La loi du 5 mars 2007 : loi de la capacité relative
  - La protection de la personne, la protection des biens
  - La place du DIPM (Document Individuel de Protection du Majeur)
  - Les obligations du mandataire judiciaire
  - La relation professionnelle dans le cadre du mandat en lien avec la notion de l'argent
  - Le budget du majeur
- **La relation à l'argent : de quoi est-il question ?**
  - La problématique de l'argent et sa symbolique
  - La notion d'inventaire, le rapport à l'argent
  - L'ouverture de la mesure : la négociation budgétaire

PUBLIC

Professionnels des services mandataires judiciaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM2

Elaborer et mettre en œuvre le Document Individuel de Protection du Majeur (DIPM)

OBJECTIFS

- S'approprier une démarche méthodologique d'élaboration du Document Individuel de Protection des Majeurs (DIPM)
- Être en mesure de mobiliser les moyens les plus efficients
- Se doter d'outils simples et efficaces permettant un suivi personnalisé de la mesure

CONTENU

- Le cadre légal
- Méthodologie d'élaboration de DIPM
- La mise en œuvre du DIPM
- Le suivi du DIPM
- Le rôle du délégué

PUBLIC

Personnes chargées de la conception et/ou de la mise en œuvre des DIPM

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas

Modalités

Intra : sur site
2 jours minimum
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM3

Mesure de protection juridique et conséquences dans le domaine médical

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes juridiques et éthiques en jeu dans les actes de santé
- Connaître le rôle des différents intervenants
- Appréhender les dispositions spécifiques aux personnes en tutelle ou curatelle

CONTENU

- **L'information médicale**
  - Les principes généraux de l'information médicale
  - L'accès au dossier médical
- **Le consentement aux soins**
  - Un consentement libre et éclairé
  - La participation de la personne handicapée mentale
  - La recherche de l'expression de la volonté
  - L'absence de consentement
- **Le rôle des intervenants**
- **Des situations particulières**
  - L'urgence
  - Le refus de soin
- **Protection juridique des majeurs et santé**
  - La protection de la personne en tutelle ou en curatelle
  - Des dispositions spécifiques pour les majeurs protégés dans le Code de la santé publique
  - Le rôle du tuteur et du curateur

PUBLIC

Professionnels des services mandataires judiciaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques, exposés, échanges, études de cas, exemples



Inter : à Paris
2 jours
Coût pédagogique : 220 €/personne
✓ Dates de formation : 12 et 13 novembre 2014

Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM4

Elaborer ou réviser son projet de service

OBJECTIFS

- S'approprier une démarche méthodologique d'élaboration du projet
- Être en mesure de mobiliser les moyens les plus efficients pour impliquer les équipes
- Se doter d'outils simples permettant une mise en œuvre rapide et efficace

CONTENU

- **Qu'est-ce qu'un projet de service ?**
- **Méthodologie**
  - Le mode opératoire
  - L'architecture du projet
  - La personnalisation du service rendu
  - La définition d'orientations à 5 ans
- **La mise en œuvre et le suivi du projet**
- **L'évaluation et la démarche qualité**

PUBLIC

Toutes personnes chargées de la conception et/ou de la mise en œuvre du projet

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas, travaux en sous-groupes, restitutions

Modalités

Intra : sur site
2 jours minimum
Coût pédagogique : 1 050 €/jour/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM5

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des CPOM dans un contexte économique et institutionnel en pleine mutation
- Comprendre la démarche et la réaliser dans son association
- Construire le contrat : volet qualitatif (objectifs) et volet quantitatif (financier)
- Être en mesure de négocier au mieux dans un contexte économique contraint
- Anticiper les changements (organisation de l'association, compétences à mobiliser, suivi du contrat,…) induits par la mise en place d'un CPOM

CONTENU

- **La mise en place des CPOM dans un contexte en pleine mutation**
- **Cadre législatif et réglementaire : tout ce qu'il faut savoir sur le CPOM**
- **La démarche CPOM - la procédure CPOM**
- **Le contenu du contrat**
  - Contenu obligatoire et contenu recommandé
  - Volet qualitatif (objectifs) et volet quantitatif (volet financier)
- **Le CPOM à l'épreuve du temps**
  - Quelle organisation mettre en place ?
  - Quels outils de suivi mettre en place ?

PUBLIC

Professionnels des services mandataires judiciaires

PÉDAGOGIE

Apports théoriques et méthodologiques, études de cas





Intra : sur site
2 jours
Coût pédagogique : 2 100 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM6

La conduite de l'évaluation interne |

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les obligations de l'évaluation interne
- S'approprier la méthodologie d'élaboration de la conduite de l'évaluation interne avec le référentiel Unapei : du diagnostic et aux plans d'action qualité
- Identifier les étapes pour animer une démarche d'évaluation interne
- Connaître les éléments pour construire le rapport d'évaluation interne et envisager l'évaluation externe

CONTENU

- 1ere SESSION : 2 JOURS

1er jour

- **Les enjeux de la démarche d'évaluation interne**
  - Le contexte législatif et réglementaire
  - Le positionnement de l'Anesm à travers les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- **La conduite de la démarche d'évaluation interne**
  - Les différentes étapes pour engager une évaluation interne
  - Le management de la démarche : établir la compétence et responsabilité de chaque acteur (groupe de pilotage et groupe qualité)

2e jour

- Appropriation du référentiel de l'Unapei : références, indicateurs, critères
- Savoir adapter le référentiel aux spécificités de son service
- Traitement informatique des informations recueillies à partir du référentiel Unapei

2e SESSION : 2 JOURS

1er jour

- **La formalisation du diagnostic**
  - La définition des points forts et axes de progrès
  - Les actions transversales
- **La construction des plans d'action d'amélioration de la qualité**
  - La formalisation des objectifs
  - La priorisation des actions
  - L'élaboration du rétro-planning

2e jour

- **La construction du rapport de synthèse en phase avec la commande publique**
- **La mise en œuvre des conclusions de l'évaluation interne**
- **La préparation de l'évaluation externe**
  - Les exigences de l'évaluation externe
  - Les points clés d'un cahier des charges pour choisir l'organisme habilité pour l'évaluation externe
  - Connaître les exigences du rapport d'évaluation externe : l'abrégé et la synthèse

PUBLIC

Administrateurs de l'Association, équipes de direction, professionnels

PÉDAGOGIE

Exposés, échanges, études de cas



Intra : sur site
4 jours (2+2 jours)
Coût pédagogique : 4 200 €/groupe
Groupe de 15 personnes maximum

Réf. SMJPM7

Répondre à un appel à projet |

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles dispositionsréglementaires en matière de création d'extension et de transformation d'établissements et de services
- Connaître les éléments à transmettre pour répondre à l'appel à projet
- Définir une méthodologie pour répondre à un appel à projet

CONTENU

I- La procédure d'appel à projet

1- L'appel à projet-contexte

- Le nouvel environnement (loi HPST : paysage institutionnel, outils de la planification…)
- L'appel à projet et les principaux changements qu'il introduit
- Les conséquences pour les services mandataires judiciaires

2- L'appel à projet-fonctionnement

- Les structures et projets concernés
- Les autorités compétentes
- Les étapes de la procédure : du calendrier prévisionnel à l'autorisation d'un projet
- La commission de sélection d'appel à projet et le rôle de l'instructeur

3- Le cahier des charges-contenu

- Le contenu standard (les rubriques obligatoires)
- L'importance des délais, des critères et leur pondération

4- Le cahier des charges - exemples de critères propres aux services mandataires judiciaires :

- Cohérence du volume de mesures demandé
- Charge actuelle de travail par ETP (Emploi Temps Plein)
- Organisation générale du service
- Capacité du candidat à prendre en charge le volume des mesures demandé
- Modalités de suivi des mesures (confidentialité des entretiens, fréquence des visites…)
- Mise en application des outils de la loi 2002-2
- Pertinence des réseaux de partenariat
- Implantation par rapport aux tribunaux d'exercice, proximité avec les usagers
- Evaluation interne/externe
- Les questions à se poser

II- La méthodologie de réponse à un appel à projet

1- L'analyse du cahier des charges : se décider ?

- Clarifier sa stratégie
- S'organiser en interne (compétences à mobiliser, démarche projet, documents à préparer…)

2- Répondre à un appel à projet

- Le contenu du dossier : proposition de trame-type
- La communication de sa proposition (écrit, oral)

PUBLIC

Dirigeants associatifs (élus et professionnels) issus des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs

PÉDAGOGIE

Exposés, apports théoriques, échanges



Réf. SMJPM8

ANNEXES









Modalités d'inscription

A l'Unapei

Les formations sont principalement destinées aux acteurs du Mouvement Unapei : personnes handicapées, associations, parents, bénévoles et professionnels.

Les formations « inter » ont pour but de réactualiser les connaissances pratiques et théoriques dans chaque domaine traité. Elles permettent aussi aux participants de partager leurs expériences et de mieux connaître les autres associations, établissements et services du Mouvement Unapei.

Unapei - Centre de formation
15, rue Coysevox - 75876 Paris cedex 18
Tél. : 01 44 85 50 50 - Fax : 01 44 85 50 60
Site internet : www.unapei.org
Extranet : http://extranet.unapei.org

Dans vos régions

En 2014, nous vous appuyons pour que les formations « inter » soient organisées au niveau régional, pour que les associations puissent mutualiser leurs ressources, échanger sur leurs pratiques et aussi réduire les coûts liés à la formation.

Pour vous inscrire, il vous suffit d'adresser le bulletin d'inscription* ci-après par courrier accompagné d'un chèque du règlement correspondant. Une dizaine de jours avant la formation, vous recevrez une convocation. À l'issue de la formation, une facture ainsi qu'une attestation de présence vous seront envoyées. Sur demande expresse, une convention de formation pourra être établie.

Toute annulation d'inscription doit être adressée à l'Unapei au moins une semaine avant le début de la formation. Passé ce délai, et sauf cas de force majeure, le coût de la formation sera dû.

L'Unapei se réserve le droit d'annuler la session si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure.

Dans votre association ou établissement

Les sessions visent le développement des connaissances et des compétences d'une équipe.

Le nombre de participants est compris entre 10 et 15 personnes maximum.

Vous pouvez contacter le Centre de formation pour préciser le contenu et définir la date de la session. Si la durée du stage est supérieure à deux jours, il est préférable que ces journées se déroulent sur des périodes espacées d'une période allant de 3 semaines à un mois.

Une convention de formation est établie avant la formation. A l'issue de celle-ci, une facture vous sera adressée. Les stagiaires recevront également une attestation de présence.

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration du (des) formateur(s) sont facturés en sus du coût pédagogique.

* En cas d'inscription à plusieurs formations, veuillez joindre autant de chèques. Les tarifs proposés dans le catalogue sont valables pour les associations adhérentes au Mouvement Unapei. Tarif hors adhésion : tarif majoré à 20% du tarif initial.

Bulletin d'inscription

1 fiche par session et par personne

Nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir cette fiche de façon très complète

Formation

Intitulé : ....

Référence : .... Date : ....

Lieu de la formation : **au siège de l'Unapei** - 15 rue Coysevox - Paris 18e

(Métro : L13, station Guy Môquet ou L12, station Lamarck-Caulaincourt)

Adhérent : OUI ❑ - NON ❑

Coût de la formation : ....€ (Pour les inscriptions des non-adhérents : tarif majoré à 20% du tarif initial- Contacter le Centre de formation)

Déjeuner (20 €/repas) : OUI ❑ - NON ❑ Nombre total de repas : ....

Association

Affiliée : OUI ❑ - NON ❑

Nom : ....

Adresse : ....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel : ....

Etablissement ou service

Nom : ....

Adresse : ....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel : ....

Participant

Mlle ❑ Mme ❑ M. ❑

Nom : ....

Fonction : ....

Adresse : ....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : ....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel : ....

Fait à .... Le ....

Signature du président
ou du directeur
et cachet obligatoires

Coût : ____________________

Déjeuner : ____________________

Annulation :
Toute annulation doit être adressée à l'Unapei au moins une semaine avant le début de la formation.
Passé ce délai, et sauf cas de force majeure, le coût total de la formation sera dû.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
Jeanine DANQUIN, Chargée de Formation, par mail : **j.danquin@unapei.org**
Barbara RENAULT, Assistante du Centre de Formation, par mail : **b.renault@unapei.org**
Site internet : **www.unapei.org** - Site Extranet : **www.extranet.unapei.org**











UNION NATIONALE
DES ASSOCIATIONS
DE PARENTS,
DE PERSONNES
HANDICAPÉES MENTALES
ET DE LEURS AMIS.

15, rue Coysevox
75876 Paris Cedex 18
Tél. : 01 44 85 50 50
Fax : 01 44 85 50 60
Courriel : public@unapei.org
Site internet : www.unapei.org